

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2093 - 12 septembre 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50

**Licenciements,
hausse des prix,
salaires bloqués...**

**les travailleurs
n'ont pas à
payer la crise
du capitalisme !**

Renault

**Des milliers d'emplois
sacrifiés pour le profit**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Le RSA ne réduira ni chômage ni pauvreté
- La polémique du financement
- p. 5 ■ Loyers, ralentissement, hausse quand-même
- Fichier Edvige, recul de Sarkozy
- Sarkozy et l'assistanat
- Marché de l'art
- p. 6 ■ Sans-papiers : Hortefeux veut expulser
- Chasse à l'homme dans le Nord
- Montreuil : grève de Griallet
- p. 7 ■ Journée du 7 octobre
- Arnaque du gaz et électricité
- Nucléaire : uranium en fuite
- p. 16 ■ Le PCF discute de l'abandon de l'étiquette communiste
- Troupes françaises hors d'Afghanistan !

Dans le monde

- p. 8-9 ■ États-Unis, ruiner la population pour les spéculateurs
- Haïti : catastrophe amplifiée par la misère
- Cuba : les dirigeants américains affichent leur mépris
- Corée du Sud : mobilisation populaire
- Sarkozy en Russie du bruit pour pas grand-chose
- p. 10 ■ Espagne : long feu des promesses de Zapatero
- Italie : Berlusconi s'excuse auprès de la Libye
- Allemagne : un test de naturalisation imbécile

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Renault : plan Ghosn, un hold-up
- Chantiers navals de Saint-Nazaire : le cinéma de Sarkozy
- Arena condamné pour licenciements abusifs
- p. 12 ■ France Télécom Aubagne : agence en grève
- Thomson Rennes : ras-le-bol
- Arkema et Kemira jouent au ping-pong
- p. 13 ■ La Poste : réussir le 23 septembre
- Poste Colbert à Marseille : un facteur menacé de révocation
- Ministère du Travail : les employés ne sont pas des pions
- p. 14 ■ Un vol de TGV !
- Compagnies aériennes : toutes ne vont pas mal
- Air France mise en examen pour un accident mortel datant de 3 ans
- Goodyear Amiens : les travailleurs ne veulent pas les 4x8
- p. 15 ■ SNCF : caténaire arrachée à Paris Montparnasse
- Région lyonnaise accidents de caténaire
- Alsace : économies sur le dos des cheminots et des usagers

Versez à la souscription

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière

en les envoyant sous enveloppe à l'adresse suivante :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquez lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

Les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Perpignan

Dimanche 14 septembre à partir de 12 heures
Terrain de La Chapelle-Saint-Pierre à Clair

Lyon

Le 27 septembre à partir de 17 heures et le 28 septembre de 12 h à 19 heures
Espace Mosaïque à Saint-Priest

Rennes

Samedi 27 septembre de 15 h à minuit
Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne ZUP Sud (M° Henri-Fréville)

Toulouse

Le 27 septembre à partir de 18 heures et le 28 septembre de 12 h à 19 heures
Parc de la Mounède, route de Saint-Simon

Tours

Samedi 4 octobre de 14 h 30 à minuit
Salle des fêtes, Saint-Pierre-des-Corps

Lille

Samedi 4 octobre de 15 h à minuit
Espace Concorde - Quartier de la Cousinerie à Villeneuve-d'Ascq

Metz

Dimanche 5 octobre à partir de 11 h 30
Centre social du Petit-Bois à Metz-Borny

Orléans

Samedi 11 octobre à partir de 15 heures
Salle Eiffel - 15, rue de la Tour-Neuve

Mulhouse

Dimanche 19 octobre à partir de 11 h 30
Salle Sainte-Geneviève, place du Printemps

Le Mans

Samedi 20 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou

Compiègne

Samedi 15 novembre à partir de 18 heures
Salle des fêtes - Margny-lès-Compiègne

Fourmies

Samedi 22 novembre à partir de 17 heures
Salle des fêtes - Sains-du-Nord

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20

LO AUDIO... ET VIDÉO !

Pour tous ceux qui ont du mal à lire, Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder :
www.lutte-ouvriere-audio.org

NOUVEAU :
les exposés des Cercles Léon Trotsky ou les récents passages d'Arlette Laguiller dans des émissions de radio et de télévision sur le site :
www.audiovideo-lo.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 8 septembre



La crise de l'économie capitaliste et les moyens de se défendre

Il y a quelques semaines encore, tous les ministres, à commencer par celle de l'Économie, répétaient que, malgré la crise financière internationale, l'économie française ne s'en sortait pas trop mal grâce à la politique de « réformes » de Sarkozy et compagnie. Les ministres sont payés pour mentir, et ceux de l'équipe Sarkozy n'avaient pas à forcer leur talent tant que les entreprises et, en particulier, les plus grandes dont ils servent les intérêts affichaient des profits conséquents.

Que la population laborieuse soit poussée vers la pauvreté en partie en raison des dites « réformes » du gouvernement les inquiétait d'autant moins que c'était justement le but recherché : sauver la mise aux riches au détriment des plus pauvres.

Mais voilà qu'il devient de plus en plus évident que l'économie s'enfonce dans la récession. Fillon lui-même est obligé de reconnaître que le chiffre de croissance que son gouvernement avait annoncé pour 2008 sera à diviser par deux. Au deuxième trimestre, l'économie n'était pas en croissance mais en franc recul. La crise financière est en passe de se transformer en crise économique tout court.

Dans l'immobilier, les agences ferment les unes après les autres et surtout les programmes de construction sont ralentis ou arrêtés, avec un nombre croissant de travailleurs du bâtiment mis à la porte.

Dans l'automobile, Renault comme Peugeot-Citroën, anticipant la chute durable des ventes de voitures, se proposent de vendre moins d'automobiles mais plus cher. Après les intérimaires, c'est à l'ensemble de leurs travailleurs qu'elles imposent du chômage technique et la réduction d'effectifs.

L'entreprise automobile américaine General Motors, une des plus grandes du monde, parle de la menace d'une faillite. Mais la hausse du chômage qui résulte des diminutions d'effectifs diminue encore la consommation populaire et aggrave la crise. Aux États-Unis, la citadelle la plus riche du capitalisme, des centaines de milliers de familles populaires, mises dans l'incapacité de rembourser leurs dettes hypothécaires, sont jetées à la porte de leurs logements. Mais, en même temps, le

gouvernement de Bush, grand pourfendeur de l'étatisme, débourse la somme fantastique de 200 milliards de dollars pour racheter deux institutions financières, les nationalisant de fait, pour dédommager les financiers des pertes dues à leurs propres spéculations.

La crise est l'expression de l'aberration d'un système économique où on ne produit pas pour satisfaire les besoins mais uniquement pour vendre avec profit à une clientèle solvable. La situation de l'immobilier en est l'illustration douloureuse. On freine les constructions alors qu'il y a en France trois millions de mal-logés. Mais qu'importe aux promoteurs immobiliers le nombre de sans-logis, de taudis infâmes, seul compte leur tiroir-caisse !

C'est un système économique qui gaspille les capacités productives de la société, un système aussi fou qu'injuste qui s'étouffe dans sa propre graisse et qui ne peut pas être amélioré. Le seul programme qui offre une perspective de salut pour les classes populaires est la destruction du système capitaliste par la suppression de la propriété privée des entreprises, grandes et moyennes, par la disparition de la concurrence et de la recherche du profit privé.

Le Parti Socialiste comme le Parti Communiste ont, depuis très longtemps, abandonné cette perspective qui était la leur à leurs origines, pour se mettre au service des capitalistes. Mais elle reste cependant la seule valable pour le mouvement ouvrier. L'objectif qui devrait s'imposer dans l'immédiat pour toutes les organisations politiques ou syndicales qui se revendiquent de la classe ouvrière est de refuser que la classe capitaliste fasse payer la crise aux travailleurs. La seule classe productive de cette société, celle qui fait tout, n'a pas à payer pour les soubresauts d'une économie bâtie sur son exploitation.

Il est vital de s'opposer à toute aggravation du chômage en interdisant les licenciements et en imposant la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Il est vital de préserver le pouvoir d'achat des salaires en imposant leur indexation automatique et immédiate sur les prix. Et ces deux objectifs vitaux exigent que les travailleurs imposent leur contrôle sur les entreprises, leurs finances, leurs décisions, comme sur l'ensemble de l'économie.

Arlette LAGUILLER

Prime de transport facultative... pour les patrons

Devant la flambée du prix de l'essence, Fillon avait promis au printemps 2008 une aide aux transports pour les salariés. Il y avait une arnaque et on n'a pas tardé à la voir avec l'annonce dimanche 7 septembre par Christine Lagarde de ce que le gouvernement entendait par « aide ».

Pour les salariés qui utilisent les transports en commun, le gouvernement envisage le remboursement de la moitié de

l'abonnement de transport, comme cela se fait déjà dans la région parisienne avec le remboursement à 50 % de la carte orange. Pour tous les autres, obligés de prendre leur voiture pour aller travailler, Christine Lagarde a évoqué la possibilité que les patrons versent une prime annuelle de 200 euros, exonérée de charges sociales et fiscales.

L'arnaque, c'est d'abord que 200 euros par an cela fait même pas 20 euros par mois et que c'est largement insuffisant pour compenser la flambée du prix

du carburant. Mais l'arnaque, c'est aussi que seul le remboursement des abonnements des salariés allant travailler en transports en commun serait obligatoire pour les patrons. Le versement de la prime de 200 euros se ferait « sur la base du volontariat » et il faudrait donc compter sur la générosité du patronat pour l'obtenir.

Autant dire qu'il y aura aussi peu de patrons volontaires pour verser la prime de 200 euros qu'il y en a eu pour verser les 100 euros du chèque transport que Villepin avait fait voter en

février 2007 pour, déjà, aider les salariés face à la hausse de l'essence. Avant que le dispositif ne soit enterré, l'agence chargée du « chèque transport » a reconnu qu'aucun chèque n'avait été émis !

L'exemple vient d'ailleurs de haut puisque Laurence Parisot, la présidente du Medef, a immédiatement rejeté l'idée de la prime de 200 euros, expliquant sans rire que « les entreprises françaises ne peuvent pas supporter un centime d'euro de charge de plus ». Par contre laisser supporter aux travailleurs les

centaines d'euros que représente le surcoût lié à la hausse de l'essence, cela ne lui pose aucun problème.

Quand les salariés vont au travail en voiture, c'est qu'ils n'ont pas le choix. Les patrons leur imposent cette dépense supplémentaire et les compagnies pétrolières – Total en tête – leur imposent de payer de plus en plus cher leur plein. Il faut obliger le patronat à rembourser tous les frais de transport !

Cédric DUVAL

Le RSA ne réduira ni le chômage ni la pauvreté

Lorsque le gouvernement a décidé fin août de généraliser le RSA, revenu de solidarité active, les ministres et les membres de la majorité ont fait assaut de déclarations louangeuses, en affirmant que c'était là le moyen d'enrayer le chômage et la pauvreté. Le raisonnement sous-entendu est qu'il suffirait de cette incitation pour que les quelque 1,2 million de érémisses retrouvent, par miracle, tout d'un coup du travail.

Mais c'est là tout simplement une insulte pour ceux qui vivent cette galère. Le RSA ne va pas offrir un seul emploi supplémentaire à ceux qui en sont privés.

Des centaines de milliers de travailleurs se sont retrouvés au RMI parce qu'ils ont été licenciés, et qu'après 23 mois (aujourd'hui pour les moins de 50 ans) ils avaient épuisé leurs droits à l'indemnisation chômage. Ils devaient alors arbitrer entre deux calamités : l'allocation de fin de droits, l'ASS, et le RMI, un peu plus favorable pour les familles sans revenus. Ce n'est pas par choix qu'on accepte de survivre avec 448 euros par mois pour un célibataire, mais parce qu'on n'arrive désespérément pas à trouver du travail.

Le père du RSA, Martin Hirsch, annonce que son objectif est, dans les dix-huit mois qui viennent, de faire retrouver un travail à...100 000 titulaires actuels du RMI. C'est

un objectif bien limité qui représente moins de 10 % des érémisses. Et encore ne s'agit-il là que d'emplois qui seront pour l'essentiel à mi-temps, et donc à paye très partielle. Pour le moment, avant les amendements éventuels des députés, le RSA implique un contrat de travail d'au moins vingt heures en moyenne par semaine, qui permettra au salarié de toucher avec le RSA 251 euros de plus que ce qu'il touchait aujourd'hui en reprenant un

travail à mi-temps à la suite de son RMI (770 euros au lieu de 519). Comme le reconnaît le ministre de l'Emploi lui-même, cela risque de développer la précarité, car ce sont les patrons qui, dans certaines professions comme les services et la restauration, pourraient surtout y voir l'intérêt à employer quelqu'un à mi-temps, avec toutes les aides financières qu'ils recevraient en échange.

Pour donner un travail aux

millions de salariés qui en sont privés, il faudrait que les patrons, les secteurs publics et l'État embauchent. La dernière baisse massive du nombre de érémisses a eu lieu entre 1999 et 2001 du fait d'une relative reprise économique, quand les patrons avaient en urgence besoin de main-d'œuvre. Le nombre de érémisses a alors brutalement chuté de 400 000, sans aucun dispositif particulier d'accompagnement.

Interdire aux patrons de

licencier dans les entreprises qui font des profits, supprimer toutes les aides que l'État et les collectivités distribuent en pure perte au patronat, et avec cet argent créer des centaines de milliers d'emplois utiles partout où il en manque, voilà ce qui serait le seul moyen efficace de lutter contre le chômage de masse et la pauvreté qui l'accompagne.

Paul Sorel

• Financement du RSA

Une polémique indécente

Bataille au sein de la majorité, et embarras à gauche, voilà la polémique qui est née d'une présentation totalement mensongère du financement du RSA.

L'objet de la polémique est la taxe de 1,1 % qui permettrait de récupérer le 1,5 milliard d'euros qui manquait pour boucler le financement du RSA. Mais, bien loin de « taxer le capital », comme on nous l'a présentée, cette taxe toucherait les salariés aux revenus modestes. Elle serait appliquée sur les intérêts de tous les produits d'épargne, à l'exception du livret A. Les titulaires du livret B, ou d'une assurance vie (12 millions de souscripteurs pour ces dernières) sont la cible principale. Il y a là-dedans des millions de salariés et retraités qui ont

d'autant plus besoin de leurs économies que les retraites fondent à vue d'œil. Quant à la taxation sur les revenus des actions, elle ne toucherait pas les plus hauts revenus qui, comme le gouvernement l'a confirmé, seront protégés par le bouclier fiscal qui les exempte de tout impôt, y compris cette taxe, s'ils ont déjà payé 50 % d'impôt sur le reste de leurs revenus.

Il est déjà injuste de taxer les salariés et retraités, mais il est tout aussi scandaleux de faire payer le RSA par les plus démunis. Car pour l'essentiel il sera financé par ce qu'on appelle pudiquement « le réemploi des revenus d'accompagnement ». Autrement dit son financement sera assuré en partie par la suppression d'un certain nombre d'autres allo-

cations.

Ainsi le RSA sera considéré « comme un acompte sur la prime pour l'emploi », c'est-à-dire que ceux qui en bénéficieraient ne toucheront plus, tout ou partie de cette prime. Ceux qui possèdent une maison, aussi modeste soit-elle, pourront être éliminés du bénéfice des minimas sociaux. Car celle-ci entrera dans le calcul de la nouvelle notion introduite, celle du train de vie. La prise en charge du loyer ou l'exemption de taxe d'habitation et de redevance télévision ne seront plus attribuées automatiquement comme auparavant. De même les aides au logement, l'APL entre autres, seront incluses dans le calcul du revenu de base, ce qui reviendra à diminuer d'autant ce que touchera l'allocataire du

RSA, voire ceux des titulaires d'autres minimas sociaux. Ce sont des milliards que le gouvernement compte ainsi récupérer sur les plus démunis.

Le RSA, ainsi projeté, ne sera en aucune façon une arme contre le chômage, mais il sera donc aussi l'occasion de s'en prendre encore une fois à ceux qui ont le moins. Et encore faut-il s'attendre peut-être à pire dans les semaines qui viennent, suite aux débats parlementaires. En effet le Premier ministre, Fillon, et le porte-parole officiel de Sarkozy, Guéant, ont fait savoir qu'ils étaient prêts à examiner tous les amendements de la part des députés de leur majorité.

P.S.

• Loyers

Ralentissement peut-être... mais hausse quand même !

Les loyers du parc locatif privé ont augmenté en moyenne de 2,1 % en 2008, soit moins que les 3,7 % de hausse moyenne enregistrée sur les dix dernières années.

D'après une étude publiée le 3 septembre par un observatoire lié au patronat de la construction et portant sur 940 villes et plus de cinq millions de logements, la hausse des loyers dans le secteur privé se serait donc ralentie. En 2006 et 2007, la progression était d'un peu plus de 2,5 % et elle avait dépassé les 5 % dans les années 2004 et 2005. Avec, comme pour toutes les moyennes, de grosses disparités puisque les loyers continuent de progres-

ser de façon importante dans des villes comme Lille, Saint-Etienne, Châteauroux ou Bourges (plus de 5 %) et Paris

(plus de 3 %).

Ce ralentissement serait en partie dû aux tarifs de relocation, les propriétaires préférant

voir leur bien reloué plus vite, même si les hausses pratiquées ne sont pas le maximum de ce qu'ils espèrent. Mais surtout, à

cause de la baisse de leur pouvoir d'achat, les locataires renoncent plus souvent qu'auparavant à changer de logement, même si celui-ci ne correspond plus à leurs besoins. Par exemple, les studios, essentiellement loués par des étudiants ou des jeunes travailleurs, catégories dont le pouvoir d'achat a baissé en moyenne de 10 % depuis 2002, n'ont augmenté que de 0,9 %.

La hausse des loyers s'est peut-être ralentie, mais elle reste une hausse, qui vient s'ajouter aux autres augmentations vertigineuses subies, ces dernières années, sur les prix de tous les produits.

David MARCIL



• Fichier Edvige

Sarkozy recule... pour le moment

Devant les protestations contre la mise en place du fichier Edvige, Sarkozy a finalement reculé, au moins momentanément.

Syndicats, partis de gauche, groupes d'extrême gauche et associations diverses ont organisé des initiatives pour protester contre le décret instituant ce fichier. Même l'officielle Commission nationale informatique et libertés (Cnil) avait émis des réserves. François Bayrou avait saisi le Conseil d'État. Au sein du gouvernement, le ministre de la Défense, président du Nouveau Centre, Hervé Morin, avait fait mine de s'interroger sur l'utilité « de centraliser des informations relatives aux personnes physiques ayant seulement sollicité un mandat politique ou syndical ».

Il y a dans tout cela beaucoup d'hypocrisie, de la part d'hommes politiques qui se sont fort bien accommodés jusque-là des activités des Renseignements généraux. Mais ce n'était pas forcément que simulacres, car les RG ne s'occupent pas seulement de fichier les individus suspects de troubler un jour l'ordre public. Ils espionnent aussi, pour le compte du gouvernement en place, tout le personnel politique de la bourgeoisie, permettant ainsi pressions et chantages divers.

Edvige a été créé par un décret du 27 juin dernier, qui transférait l'ancien fichier des Renseignements généraux à la nouvelle Direction centrale du renseignement intérieur résultant de la fusion des RG et de la DST. Ce

fichier des RG, créé en 1991 sous un gouvernement socialiste, autorisait officiellement la police à fichier largement non seulement le milieu criminel et les délinquants condamnés, mais aussi tous ceux qui « jouent un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif », en particulier les militants syndicaux et politiques.

Mais Edvige n'était pas seulement la prolongation, sous un autre nom et en utilisant les moyens qu'offre l'informatique, de ce qui existait déjà. Il aggravait la situation, prévoyant qu'un jeune pouvait être fiché dès l'âge de 13 ans, au lieu de 16 ans précédemment. Enfin ce fichier devait comporter des données relatives à la santé et à la vie sexuelle, qui n'étaient pas autorisées auparavant. Le contrôle que la Cnil est censée exercer sur les multiples fichiers qui enserrant la population, dont les défenseurs d'Edvige nous parlaient pour essayer de banaliser cette mesure, est une plaisanterie : en dix-sept ans, de 1991 à 2008, elle n'a pu contrôler qu'une seule fois le fichier des RG, en 1998-1999, effectuant des vérifications sur le logiciel central et rendant visite à trois directions départementales et trois directions régionales des RG. Il y avait alors cinq contrôleurs ; ils sont ensuite passés à dix. Dans ces conditions, à supposer même que le per-

sonnel et la direction de la Cnil veuillent réellement surveiller comment est tenu ce fichier, parler de contrôle est un abus de langage.

Les yeux inquisiteurs et les grandes oreilles de la police, depuis bien longtemps pour ne pas dire depuis toujours, surveillent et enregistrent tous ceux qui dans la population menacent « l'ordre », et plus particulièrement ceux qui se proposent de remettre en cause l'ordre bourgeois. On emmagasine ainsi des renseignements qui serviront ou pas, en fonction des circonstances. Et les renseignements accumulés dans une

période où les libertés démocratiques sont relativement assurées peuvent fort bien être utilisés plus tard, dans des situations et des circonstances politiques différentes.

Cette mesure, outre qu'elle était destinée à satisfaire cette fraction de l'opinion réactionnaire qui frétille chaque fois que les pouvoirs et donc l'arbitraire de la police sont renforcés, n'était pas destinée à mieux assurer la sécurité de la population, mais représentait un pas de plus pour mieux contrôler ceux qui s'opposent à la politique du gouvernement.

Vincent GELAS



• Sarkozy et « l'assistanat »

Les vrais assistés sont les capitalistes

Dans son discours du 28 août destiné à lancer le RSA, Sarkozy a, peut-être sans le vouloir, énoncé une vérité profonde : « L'assistanat paye davantage que le travail ». À condition de savoir de quel assistanat on parle.

Le porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre, s'est chargé d'expliquer la pensée présidentielle à ceux qui auraient pu mal l'interpréter. Il a en effet déclaré dans une interview au Figaro que « quand on

additionne les 12,5 milliards d'allègements de la loi Tépà, les trois milliards de réductions d'impôts sur les sociétés pour les entreprises qui vont recourir au crédit d'impôt-recherche et le milliard de la suppression progressive de l'impôt forfaitaire sur les sociétés, on a d'ores et déjà 16 milliards de réductions d'impôts. À côté du 1,5 milliard prélevé pour le RSA, on voit bien que la baisse des prélèvements obligatoires n'est pas remise en cause. » Il aurait pu

préciser : pour les plus riches.

Lefebvre aurait même pu ajouter que, grâce à la magie du bouclier fiscal qui limite les impôts sur les grandes fortunes, le prélèvement de 1,5 milliard en question n'écornera même pas la cagnotte des plus gros contribuables.

L'État consacre une part de plus en plus grande de son budget à assister ceux qui vivent de ce que leur rapportent leurs capitaux et qui n'ont qu'à attendre bien tranquille-

ment les diminutions d'impôts, aides et dégrèvements de toutes sortes qui arrondiront leur magot. Sarkozy et consorts ont, pour inventer de nouveaux cadeaux à la grande bourgeoisie, une imagination sans limites. Et leur dernière trouvaille est justement le RSA, qui aura pour conséquence de fournir aux patrons une main-d'œuvre sous-payée et de plus en plus précaire.

Paul Galois

• Marché de l'art

François Pinault, roi des Koons !

Depuis le 10 septembre le château de Versailles, musée national, abrite une exposition consacrée à Jeff Koons, l'un des artistes contemporains les plus cotés, au sens propre du terme, c'est-à-dire l'un de ceux dont les œuvres se vendent le plus cher. L'année dernière une de ses œuvres, un cœur rouge de près de trois mètres de haut, a été adjugée pour vingt-trois millions de dollars.

Quel que soit l'éventuel génie artistique de Koons, il a au moins le talent d'avoir su monter dans le bon wagon, celui du milliardaire François Pinault. C'est en effet ce dernier qui, en lui achetant une partie de ses œuvres, leur a conféré notoriété et valeur marchande. Pinault, en soutenant la cote de l'artiste, comme il le ferait d'une cote boursière, soutient à la fois son capital propre, puisqu'il possède nombre des œuvres en question, et ses affaires, puisqu'il est propriétaire de Christie's, une des deux sociétés qui se partagent le marché de l'art. Plus les œuvres sont chères, plus elle s'échangent, plus Christie's s'épanouit. Son chiffre d'affaires est passé de deux milliards de dollars en 2002 à six milliards de dollars en 2007.

Pour authentifier l'opération Koons, il fallait aussi la caution d'un « connaisseur » certifié. Pinault l'a trouvé en la personne de Jean-Jacques Aillagon, qui fut successivement directeur du Centre Pompidou à Paris, un musée d'art moderne où il exposa Koons, puis ministre de la Culture, période durant laquelle il remit à Koons la Légion d'honneur, dans les locaux de Christie's et en présence de Pinault, naturellement.

Puis Pinault embaucha Aillagon pour diriger son musée personnel, sis dans un palais vénitien, bien entendu rempli d'œuvres de Koons. Et aujourd'hui Aillagon, devenu directeur du château de Versailles, organise une exposition Koons, sponsorisée par Pinault, avec des œuvres prêtées par le milliardaire. Annonçant l'exposition, le journal *Le Point*, propriété du groupe Pinault, titre « Le roi du kitsch trône à Versailles ».

Gageons que la côte de Koons va encore grimper, pour le plus grand bénéfice de l'artiste et de son protecteur.

Du grand art !

P. G.

• Sans-papiers

Hortefeux veut expulser en toute quiétude

Le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, s'apprête à mettre fin au monopole de la Cimade sur la prise en charge de l'aide juridique des personnes sans papiers en instance d'expulsion.

C'est à partir du 1^{er} janvier prochain que le ministère entend profiter du renouvellement des accords existant avec cette association pour modifier la donne, sous prétexte que la Cimade serait débordée.

Mais ce que prévoit Hortefeux, ce n'est pas de faire coopérer plusieurs associations sur l'ensemble du territoire, mais de partager celui-ci en lots attribués chacun à une association différente.

Le fait que la Cimade agissait actuellement sur l'ensemble du territoire permettait d'avoir, par son intermédiaire, une vue globale de la situation des sans-papiers dans tout le pays et, bien sûr, du traitement souvent inhumain imposé par les autorités.

C'est bien ce qui irrite le gouvernement, qui n'a pas digéré la révolte des sans-papiers du centre de rétention de Vincennes au mois de juin et

a reproché à la Cimade d'avoir attisé le mécontentement et la protestation en informant le public sur la situation scandaleuse des sans-papiers.

Hortefeux voudrait bien que le traitement indigne imposé aux sans-papiers engendre moins de réactions de solidarité. Il est donc question de répartir la tâche de telle façon qu'aucune association n'ait une vue d'ensemble. Il y aura donc huit secteurs, où les intervenants n'auront pas forcément les mêmes méthodes, ce qui rendra plus difficile la coordination de l'action. L'État aura un droit de regard sur les infor-

mations collectées par les associations. Elle seront invitées à la « neutralité » et à la « discrétion ». En cas de manquement à ces exigences, elles perdront les subventions liées à cette activité.

On sait déjà que, dans la région lyonnaise, le gouvernement devrait traiter avec Forum réfugiés, qu'il juge comme une « organisation raisonnable ». Les « raisonnables » étant évidemment ceux qui ne trouvent rien à redire à la politique de ce gouvernement. En revanche, la Croix-Rouge et France terre d'asile affirment ne pas vouloir « entrer en concurrence avec la Cimade ».

Evidemment, pour justifier cette reprise en main, le gouvernement vante la « diversité » qu'elle permettrait. Cela passe mieux que d'avouer qu'il a ressuscité le bon vieux « diviser pour régner » et la « loi du silence », afin de pouvoir expulser avec un minimum de réactions, voire plus du tout.

Mais tous ceux qui se sentent solidaires des sans-papiers auront à cœur de contrecarrer cette manœuvre et de continuer à s'opposer de toute façon aux expulsions de sans-papiers.

Jacques FONTENOY

Chasse à l'homme dans le nord de la France

La Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) a présenté le 4 septembre le résultat de plusieurs mois d'enquête auprès de migrants qui se pressent à Calais et sur le littoral de la Manche et de la mer du Nord pour tenter de passer en Grande-Bretagne.

Ces exilés, estimés entre 1 000 et 1 500, se renouvellent en fonction des conflits mondiaux. Ce sont essentiellement des jeunes, Afghans, Irakiens, Iraniens, Somaliens, Soudanais, qui fuient les guerres dans leurs pays et espèrent retrouver en Grande-Bretagne de la famille ou des connaissances.

La plupart des pays européens ne les rapatrient pas de force, car ce serait souvent les envoyer à une mort certaine, et cela au vu et au su de toute l'opinion publique. Mais dans le même temps les gouvernements leur refusent le droit d'asile, les laissant dans l'irrégularité et le dénuement.

En 2002 Sarkozy, ministre de l'Intérieur, a prétendu « régler le problème » en fermant le camp, trop visible, de Sangatte. Mais cette fermeture n'a pas fait disparaître les réfugiés. Simplement, ils sont maintenant moins visibles, disséminés tout le long du littoral de Cherbourg à Calais. Ils se cachent dans les bois, près des ports, le long des autoroutes, dans l'attente d'un hypothétique passage outre-Manche. Pour l'État français, ils n'existent plus. Ainsi il n'assure même plus les droits humanitaires minimum comme il le faisait auparavant par l'inter-

médiaire de la Croix-Rouge : le droit à l'hébergement, à la santé, à la protection des mineurs. Heureusement des particuliers, des associations apportent un peu d'aide à ces malheureux.

Par contre l'État policier, lui, s'occupe d'eux d'une autre façon ! Le rapport de cette commission d'enquête dénonce les exactions de centaines de CRS, mobilisés jour et nuit pour mener la chasse à ces hommes et ces femmes. Certains sont expulsés dans le premier pays européen où ils ont été contrôlés, avant d'être réexpulsés hors d'Europe. Mais, la plupart d'entre eux n'étant pas expulsables, le gouvernement a chargé les policiers de rendre insupportable leur exil, même transitoire, en France : destruction de leurs cabanes, enfermement, humiliations, coups... Tous les moyens sont utilisés pour les contraindre à quitter la France pour un autre pays, sauf la Grande-Bretagne. Et les gouvernements des autres pays européens font de même.

Voilà l'Union européenne que construisent les Sarkozy et Hortefeux, une Europe où les réfugiés sont des parias.

Louis BASTILLE

• Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Les grévistes de Griallet tiennent bon



Le 3 septembre, les vingt et un travailleurs de l'entreprise Griallet, en grève depuis le 22 mai, ont dû mettre fin à l'occupation du site à Montreuil, après l'arrêté d'expulsion obtenu par le patron. Mais la lutte continue et ils demandent la régularisation de dix-neuf d'entre eux qui sont sans papiers, le paiement des salaires et heures supplémentaires en retard, et la reconnaissance de l'exposition à l'amiante et au plomb.

Ils se sont installés juste en face de l'entrée sous deux tentes prêtées par la mairie. Avec l'aide de l'Union locale CGT

de Montreuil, qui suit et aide le mouvement depuis le début, ils sont décidés à faire payer à Griallet les salaires qu'ils ne touchent plus depuis plus de trois mois. Ils l'attaquent aux Prud'hommes et le jugement est fixé au 17 octobre. De même, la médecine de l'Inspection du travail commence à regarder de plus près les problèmes soulevés par l'exposition à l'amiante et au plomb. La justice semble vouloir enfin s'intéresser aux combines en tout genre dont Griallet userait pour faire tourner l'entreprise.

Pour la régularisation des

sans-papiers, la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) dont dépend l'entreprise Griallet semble vouloir accepter de donner des contrats de travail, pour que les dossiers puissent être déposés en préfecture.

Mais, comme le disent les grévistes, ce n'est pas le moment de lâcher, car pour l'instant rien n'est réglé. Ils gardent le moral et apprécient les différents soutiens que leur apporte une partie de plus en plus importante de la population.

Correspondant LO

• Journée du 7 octobre

C'est unis dans la lutte que les travailleurs sont forts

Depuis l'annonce par la CGT d'une journée de mobilisation nationale de l'ensemble des travailleurs du pays le 7 octobre prochain, pour protester contre la politique patronale et gouvernementale, les réactions des dirigeants des confédérations syndicales ont été diverses, mais en règle générale absolument pas à la hauteur de la situation et des attentes du monde du travail.

Cette journée se place pourtant dans le cadre d'une journée internationale de mobilisation des syndicats pour « le travail décent ». Mais très vite les dirigeants de FO ont tenu à faire savoir qu'ils refusaient de s'associer à cette initiative, sous le prétexte quelque peu spécieux du manque de clarté des objectifs. Comme si le pouvoir d'achat, l'emploi, les remises en cause des droits de tous les

salariés ne méritaient pas une riposte unie de tous les travailleurs, des grandes comme des petites entreprises, du privé comme du public, pour une fois unis.

L'appel de la quasi-totalité des autres syndicats à cette journée n'a malheureusement pas levé les ambiguïtés, tant certains ont tenu à montrer les réticences qu'ils avaient à s'engager vraiment. Ainsi l'UNSA a tenu à demander

qu'il n'y ait pas de grève, alors qu'une manifestation, qui pourrait être nationale, est prévue ce jour-là à Paris. Les arrière-pensées sur les élections prud'homales de décembre ont l'air de plus préoccuper certains que les intérêts de millions de salariés, tant leurs intérêts d'appareil passent avant le reste.

Pourtant, se rassembler dans une grève et une mani-

festation, le même jour, toutes corporations et catégories confondues, pour affirmer la volonté de tous les travailleurs d'en finir avec les bas salaires, la précarité et les licenciements, serait incontestablement le moyen de montrer la force de la classe ouvrière, de redonner confiance à tous et de mettre enfin un terme aux reculades incessantes, en préparant une vraie riposte.

Paul SOREL

• Gaz et électricité

Du service public à l'arnaque publique

Depuis quelques mois, les plaintes se multiplient contre les fournisseurs de gaz et d'électricité. Plaintes auprès des associations de consommateurs, mais également en justice.

Le « médiateur » de GDF-Suez a avoué que sur les six premiers mois de l'année 2 500 plaintes ont été déposées, ajoutant qu'il en arrivera probablement 4 000 ou 5 000 d'ici à fin 2008. C'est d'ailleurs principalement Gaz de France (et maintenant GDF-Suez, depuis la fusion des deux entreprises) qui est accusé de pratiquer des arnaques.

On sait que, depuis l'ouverture du marché de l'énergie, tous les fournisseurs de gaz ont le droit de vendre de l'électricité et qu'inversement les fournisseurs d'électricité ont le droit de vendre du gaz. Cependant, seul GDF (devenu aujourd'hui GDF-Suez) peut vendre son gaz au tarif réglementé fixé par l'État, et généralement inférieur au prix du marché, tandis que seule EDF peut vendre l'électricité au prix réglementé.

Lorsque GDF entreprend de conquérir de nouveaux clients sur le marché de l'électricité, cela ne peut se faire, dans l'état actuel des choses, qu'au détriment d'EDF, et par conséquent en obtenant que le client rompe avec le tarif protégé dont il bénéficiait jusque-là pour l'électricité. Et la réciproque est vraie lorsque EDF cherche à gagner (sur Gaz de France) de nouveaux clients pour le gaz.

Parfois ces nouveaux clients sont clairement informés des

nouveaux contrats et les choisissent en connaissance de cause. Mais très souvent ils sont abusés par GDF ou par EDF. Ainsi les démarcheurs commerciaux de GDF vantent les nouveaux contrats qui regroupent à la fois gaz et électricité, comme du temps pas si lointain où existait EDF-GDF. Mais ils oublient bien souvent de préciser que, si le client continuera dans ce cas à bénéficier du tarif réglementé pour le gaz (puisque'il demeure chez GDF), il le perdra forcément pour l'électricité. Souvent le discours d'enrobage est tellement flou que le client s'y perd.

Certains démarcheurs ciblent principalement les clients aux noms révélant des immigrés, dont certains maîtrisent mal le français, ou les personnes âgées, supposées se laisser abuser plus facilement.

On aurait tort de ne voir dans ces arnaques que des bavures dues à des commerciaux peu scrupuleux. En réalité, ceux-ci ne font que ce que les directions de GDF-Suez et d'EDF souhaitent. Ils sont la plupart du temps très mal payés, mais bénéficient parfois de primes relativement

importantes en fonction du nombre de contrats décrochés. Les directions les poussent à « faire du chiffre », au détriment du respect des clients.

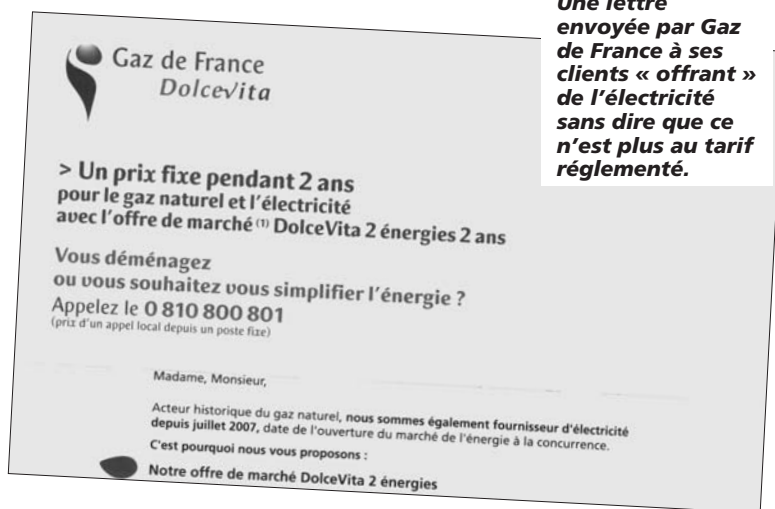
Si GDF est l'entreprise qui semble détenir le record en matière d'arnaqes, selon les associations de consommateurs, EDF pratique pour son compte ce même genre de tricheries, et les petits producteurs que sont Direct Energie et Poweo ne sont pas en reste. Il leur arrive parfois même de se faire passer pour des agents de GDF ou d'EDF.

Bref, tous les sales coups sont permis.

Comme quoi les petits requins du démarchage en gaz-électricité, qui gagnent (mal) leur vie en fonction des contrats qu'ils arrachent à leurs victimes, ne sont que des petits poissons carnivores comparés aux dirigeants des firmes GDF, EDF, Direct ou Poweo, qui ne rêvent que de dépouiller les clients à une tout autre échelle, par des augmentations débridées des tarifs.

André VICTOR

Une lettre envoyée par Gaz de France à ses clients « offrant » de l'électricité sans dire que ce n'est plus au tarif réglementé.



• Nucléaire

Uranium en fuite

Lundi 8 septembre, un nouvel incident, le troisième depuis le début juillet, s'est produit à la centrale nucléaire du Tricastin, dans la Drôme, cette fois-ci lors d'une opération de déchargement du combustible usé. L'Autorité de sûreté nucléaire affirme qu'il n'y a pas de risque de contamination, les assemblages de combustible étant encore sous l'eau et le site ayant été évacué. EDF va vérifier si le combustible a été endommagé et déterminer les précautions à prendre pour le récupérer. Le responsable de la Commission de recherche indépendante sur la radioactivité (Crirad) parle, lui, d'un incident peu courant et s'étonne « de la présence de personnels sur le site lors d'une opération de déchargement du combustible irradié ».

Depuis quelque temps, les incidents se multiplient.

Il y a eu, une fuite a été signalée sur le site nucléaire de Pierrelatte, dans la Drôme, sur une tuyauterie dépendant de Comurhex, une filiale d'Areva. Selon les responsables, il n'y aurait eu que 250 grammes de matières radioactives rejetés durant un an, ce qui est peu de chose. Sans doute, mais si la fuite avait été plus importante, on ne s'en serait pas forcément rendu compte. Apparemment, un tuyau peut fuir pendant des mois, sans que cela soit détecté, et c'est évidemment inquiétant.

Une autre fuite, bien plus importante celle-là, avait déjà eu lieu chez une autre filiale d'Areva, dans la Drôme, à

proximité de la centrale du Tricastin. Là, ce fut une citerne endommagée lors de travaux, sans que cela soit signalé, qui fuyait, et il a fallu un temps considérable avant que les responsables ne réagissent. Et les incidents sont en réalité assez nombreux, avec ici une irradiation du personnel, là la découverte de déchets radioactifs d'origine militaire, etc.

Et cela après que les travaux de fabrication du socle en béton de la future centrale nucléaire EPR ont été interrompus durant un mois, suite à une décision de l'Autorité de sûreté nucléaire qui avait constaté divers problèmes.

Lorsqu'on y regarde de près, on constate qu'on travaille dans le nucléaire bien souvent avec le même manque de précautions que dans l'industrie en général. Ce qui compte, ce sont les cadences, les délais à tenir, le travail vite fait même s'il est mal fait, la surveillance des installations parfois bâclée, et le reste à l'avenant.

Cela provoque une multitude d'accidents dans l'industrie, les transports, la manutention, etc. Mais c'est d'autant plus risqué lorsqu'il s'agit du nucléaire.

L'industrie atomique est dangereuse, oui bien sûr, mais mille fois plus quand elle est entre les mains des capitalistes.

A. V.

• États-Unis

Le gouvernement prêt à ruiner la population pour sauver les spéculateurs

Le secrétaire d'État américain au Trésor – l'équivalent du ministre des Finances – a annoncé le dimanche 7 septembre que l'État mettrait sous tutelle les deux principaux organismes de prêts hypothécaires américains, Fannie Mae et Freddie Mac. Il s'agit du plus grand sauvetage financier par l'État d'entreprises du secteur privé. En effet, non seulement le Trésor américain va injecter rapidement jusqu'à 100 milliards de dollars dans chacune de ces entreprises, mais il prendra désormais à sa charge, sans limitation, les quelque 5 400 milliards de dollars de prêts possédés ou garantis par les deux organismes. Il s'agit là de 45 % de la totalité des prêts hypothécaires du pays, pas moins !

Fannie Mae a été créé par le gouvernement américain en 1934, pendant la grande dépression, pour racheter aux banques des prêts hypothécaires. Présenté comme un organisme permettant à des gens de condition modeste d'accéder à des prêts immobiliers, il permettait surtout aux banques d'échapper aux risques.

En 1968, Fannie Mae, dont les affaires étaient alors florissantes, fut en partie privatisé et coté en bourse. Dans la foulée, en 1970, Freddie Mac fut créé comme une agence de prêts

hypothécaires gouvernementaux, privatisé ensuite en 1989. Mais maintenant que les capitaux privés ont acculé à la ruine ces organismes qui bénéficiaient d'une garantie de l'État, l'État les reprend.

Une faillite annoncée

En 2006, au début de la crise immobilière, le gouvernement a assoupli les règles financières que les deux organismes étaient censés respecter de façon à leur permettre de racheter des prêts immobiliers à des entreprises

financières en difficulté, à les sauver ainsi de la faillite et leur permettre de continuer à consentir des prêts. Ayant ainsi racheté une énorme quantité de titres qui ont désormais perdu toute valeur, sans pour autant mettre fin à la crise, ce sont maintenant Fannie Mae et Freddie Mac qui sont au bord de la faillite, endettés à hauteur de 1 600 milliards de dollars et ayant perdu quelque 14 milliards de dollars en un an.

Et encore, il s'agit là des chiffres officiels, dont personne ne sait s'ils sont fiables. En 2004, les comptes de Fannie Mae avaient déjà dû subir un sérieux nettoyage à hauteur de 6,5 milliards de dollars et les trois principaux dirigeants de Fannie Mae avaient été condamnés à une amende de 100 millions de dollars pour avoir ainsi voulu augmenter leur bonus. Quant à Freddie Mac, il a dû payer 3,8 milliards

de dollars en 2006 pour lobbying illégal auprès de membres de la commission immobilière de la Chambre des représentants. Cela n'a pas empêché le gouvernement de leur laisser la bride sur le cou, encourageant ainsi les prêts risqués.

Le contribuable va payer

Avec la reprise des deux organismes, l'État rassure dans l'immédiat banques et organismes financiers, qui savent que ce seront les contribuables qui paieront pour les sauver de la faillite. Ils paieront pour l'argent que le Trésor va injecter dans l'immédiat mais aussi pour tous les défauts de paiements à venir puisque c'est désormais l'État qui paiera à la place des emprunteurs défaillants. Sans limitation ? C'est ce qu'a dit le secrétaire au Trésor pour tenter de rassurer. Mais le montant des prêts en question

est cinq fois plus élevé que les réserves du Trésor américain. Et rappelons tout de même que depuis un an déjà l'État américain n'a cessé d'y puiser pour tenter d'enrayer la crise et de rétablir la confiance dans ce système de fous. Sans succès.

C'est dire que c'est toute la population laborieuse qui va se voir imposer d'énormes sacrifices pour que le gouvernement puisse continuer à injecter des centaines de milliards de dollars pour sauver les plus gros spéculateurs. Et cela quel que soit le futur gouvernement des États-Unis puisque les deux candidats à la présidence ont approuvé le plan de sauvetage actuel. Le seul espoir, c'est que la population refuse de payer et mette un coup d'arrêt à cette politique qui ruine toute la société pour sauver la mise d'une petite minorité.

Dominique CHABLIS

• Haïti

Une catastrophe climatique amplifiée par la misère

En Haïti, le nombre des victimes dues aux cyclones Fay, Gustav, Hanna et Ike qui se sont succédé ces trois dernières semaines ne cesse de s'alourdir. Les sources officielles font déjà état de 600 morts et un million de personnes sinistrées.

Mais ces chiffres sont sûrement loin de la réalité car bien des villages sont inaccessibles, les routes et les ponts ayant été emportés. Et nul ne peut prévoir combien d'hommes, de femmes et d'enfants mourront des suites de ces intempéries, des épidémies de choléra ou de typhoïde qui menacent, ou tout simplement de soif ou de faim.

Certes, ce pays est situé dans une région particulièrement exposée aux cyclones et aux tempêtes tropicales. Mais pourquoi les mêmes phénomènes climatiques font-ils cinquante ou cent fois plus de victimes en Haïti que dans les pays voisins, comme en Floride ou même à Cuba ? C'est qu'en Haïti,

l'appareil d'État est incapable d'anticiper et d'alerter les populations en cas de danger, et qu'il n'y a aucun plan pour leur permettre de se réfugier loin des régions menacées. Ensuite, les pauvres s'entassent dans des habitations de fortune construites là où ils peuvent, c'est-à-dire le plus souvent dans des zones inondables. Dans ce pays sous-développé, il n'y a pas de système d'assainissement et d'évacuation des eaux, et le peu d'installations qui existent n'est pas entretenu.

Aujourd'hui, les représentants des Nations unies tirent la sonnette d'alarme, évoquant la situation dramatique des sinistrés et les difficultés à acheminer les secours. Mais depuis combien d'années l'ONU entretient-elle un important dispositif militaire dit « de stabilisation » en Haïti ? N'avait-elle pas les moyens de construire les infrastructures et les équipements qui aujourd'hui font défaut ? N'avait-elle pas les moyens

d'agir dès l'annonce du premier cyclone ? Quant aux États-Unis, dont les côtes ne sont qu'à quelques encablures d'Haïti, ils viennent seulement de promettre l'envoi de quelques hélicoptères. Les grands moyens et les merveilles de technologie dont ils disposent servent à tuer en Irak ou en Afghanistan, pas à sauver des vies.

Ce n'est donc pas la fatalité qui tue en Haïti. Les populations sont bien plus victimes de leur propre misère et du sous-développement de leur pays que des phénomènes climatiques. Quant aux responsables de cette situation, ils sont à chercher du côté des impérialismes français et américain car, de l'exploitation coloniale et esclavagiste à celle des trusts d'aujourd'hui, ces grandes puissances n'ont cessé de pomper les ressources d'Haïti, ne laissant derrière elles qu'un pays exsangue et des populations démunies de tout.

Roger MEYNIER

• Cuba

Quand les dirigeants américains affichent leur mépris des populations

Cuba n'a pas échappé aux cyclones qui ont récemment balayé les Caraïbes. L'île a surtout été affectée par Gustav, cyclone le plus violent des cinquante dernières années.

Comme pour les précédents, les systèmes d'alerte mis en place par l'État ont permis de limiter le nombre des victimes, mais des dizaines de milliers de maisons ont été détruites ainsi qu'un nombre important d'infrastructures.

Pour faciliter le déploiement des secours, l'envoi d'aide alimentaire et l'importation du matériel nécessaire aux reconstructions, le gouvernement cubain a donc demandé à l'administration américaine qu'elle lève l'embargo imposé depuis plus de quarante ans, et qui prive l'île de toute exportation des États-Unis. Le gouvernement de Bush a cyniquement répondu par la voix de la secrétaire d'État Condoleezza

Rice qu'il n'en était pas question tant que Cuba n'aurait pas « entamé un processus de changement démocratique ».

On ne peut nier le caractère autoritaire du régime cubain, mais ce n'est pas cela qui motive les représentants de l'impérialisme américain, eux qui soutiennent des régimes dictatoriaux, corrompus et responsables de nombreuses exactions de l'Amérique latine à l'Asie, en passant par l'Afrique ! La vraie raison, c'est qu'ils n'ont toujours pas digéré que depuis le renversement du dictateur Batista, il y a cinquante ans par Fidel Castro, Cuba refuse de se plier aux exigences américaines.

Condoleezza Rice est là pour rappeler que Washington a la rancune tenace, et tant pis si des milliers de Cubains doivent en subir les conséquences.

R.M.

• Corée du Sud

Mobilisation populaire et répression policière



Grève chez Hyundai motors, mars 2008.

Depuis la mi-mai, une vague de mobilisation populaire a déferlé sur la Corée du Sud. Partie de manifestations paysannes et étudiantes contre la reprise des importations de viande de bœuf des États-Unis (suspendues suite à des cas de vache folle), cette vague est vite devenue un grand mouvement de protestation contre le régime du Grand Parti National (GPN) lui-même.

C'est en décembre dernier que le GPN a accédé à la présidence. Ce succès était un désaveu du Parti Démocratique Unifié, discrédité par huit années d'austérité, mais aussi l'expression des illusions suscitées par le soutien donné au GPN par la Fédération des Syndicats Coréens qui, bien que descendante du syndicat officiel de l'ère de la dictature, reste la plus grande centrale du pays.

Mais le GPN ne fit pas longtemps illusion. À peine à la présidence, il se trouva au centre de scandales de fraude et de corruption. De sorte que, quatre mois après, le GPN réussit tout juste à s'assurer une majorité de deux sièges lors des législatives d'avril, avec un taux d'abstention sans précédent en Corée (64 % des inscrits).

Le nouveau régime s'engagea néanmoins dans une politique brutale de réduction des dépenses publiques et de privatisations tous azimuts. Les promesses électorales concernant les droits des précaires (une grande partie de la classe ouvrière, y compris dans les grandes entreprises), les droits syndicaux ou la protection sociale, furent vite oubliés, voire servirent à couvrir des mesures pires que les anciennes, par exemple concernant le droit de grève ou les précaires.

C'est le mécontentement résultant, aggravé par la hausse des prix et les menaces sur l'emploi liées à la crise économique, qui a poussé des dizaines,

voire parfois des centaines de milliers de manifestants dans les rues des grandes villes, presque quotidiennement, pendant plus de deux mois. Parmi eux il y avait un grand nombre de jeunes, mais aussi de travailleurs venus manifester contre le régime, à l'appel plus ou moins officiel de la Confédération Coréenne des Syndicats (la centrale issue de l'explosion ouvrière de 1987 qui sonna le glas de la dictature).

Fin juillet, les manifestations s'espacèrent, mais déjà la classe ouvrière avait pris le relais. Des grèves se développaient dans de nombreux secteurs de l'économie, le plus souvent pour la transformation de postes précaires en postes fixes et/ou pour les salaires. C'est ainsi qu'en juillet-août, par exemple, cinq grèves eurent lieu dans la plus grosse usine du pays (Hyundai Motors à Ulsan, 35 000 ouvriers) ainsi que des mouvements similaires chez Kia (filiale d'Hyundai) et Dae-woo Motors (filiale de General Motors).

Face à cette vague de protestations, le pouvoir réagit par la répression, ramenant des relents des temps de la dictature. Les brutalités policières furent d'ailleurs pour quelque chose dans la montée du mouvement et les ouvriers en grève ne furent pas mieux traités, que ce soit par la police ou par les hommes de main auxquels le patronat coréen a souvent recours. À la mi-août, la direction de la Confédération Coréenne des Syndicats dénon-

çait, par exemple, le maintien en détention et les poursuites visant 21 de ses responsables, dont les principaux dirigeants du syndicat des métaux, qui organise, entre autres, l'automobile. En fait, il n'y a pas une grève, pas une manifestation, qui se soit déroulée sans l'arrestation de responsables et de participants, que ce soit pour « entrave aux affaires » (un délit criminel !) ou rassemblement illégal.

Fin août la police de Séoul est allée jusqu'à user de la vieille Loi de Sécurité Nationale (loi anti-communiste de la dictature qui s'en servait contre les partisans de la Corée du Nord) pour arrêter sept militants de la Ligue Socialiste des Travailleurs, groupe révolutionnaire pourtant notoirement critique du régime de Corée du Nord, mais qui a sans doute le tort de défendre ses idées dans certaines entreprises. Face au scandale, les juges de Séoul ont mis fin après trois jours à la détention provisoire de ces camarades. Mais ils restent l'objet de procédures criminelles et seront jugés ultérieurement.

Aujourd'hui, les grèves continuent. Elles sont sans doute affaiblies par les ambiguïtés de la Confédération Coréenne des Syndicats, qui se retranche derrière la question du bœuf américain sans donner d'objectifs clairs répondant aux problèmes de la classe ouvrière, alors même que sur le terrain ce sont ses sections syndicales et militants qui sont à la pointe de la plupart des grèves. L'avenir dira si ces ambiguïtés suffisent à désarmer une classe ouvrière qui a bien souvent montré sa combativité dans le passé.

François ROULEAU

• Sarkozy en Russie

Beaucoup de bruit pour pas grand-chose

« On est contents. Honnêtement, ce n'était pas gagné d'avance », aurait confié Sarkozy à la presse, quittant Moscou le 8 septembre à la suite de sa rencontre avec le président russe Medvedev au sujet de l'évolution du conflit russo-géorgien. Le but officiel était d'obtenir la confirmation de l'application par la Russie des conditions de l'accord de cessez-le-feu du 12 août, prévoyant le retrait des troupes russes de Géorgie.

Au-delà de son habituelle satisfaction à occuper le petit écran, le président en exercice de l'Union européenne n'a pas eu grand-chose à afficher au bilan de sa visite. Il a pu tout au plus étaler devant des auditeurs complaisants sa fermeté d'opérette lors d'une péripétie de la rencontre. Sarkozy aurait repéré dans le texte d'accord la disparition d'une précision sur le retrait des forces russes « sur les lignes antérieures au 7 août », donc avant leur intervention. « Pour nous, c'était une ligne rouge », a-t-il fanfaronné. « J'ai pris ma veste et j'ai dit : On s'en va. » Pour la petite – sinon pour la grande – histoire, Medvedev aurait, paraît-il, rétabli le membre de phrase, ce qui laisse cependant toute la place à une équivoque sur le territoire de repli : en Russie, ou en Ossétie du Sud et en Abkhazie ? Plus probablement dans ces dernières.

Et même si la délégation européenne se targue d'avoir obtenu de la Russie l'évacuation des zones géorgiennes « tampon » en bordure de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie et l'envoi de deux cents « observateurs » européens censés contrôler ce retrait, les dirigeants russes n'ont pas l'intention de reculer sur le statut des deux régions indépendantes. Ils ont même annoncé le maintien de plusieurs milliers de soldats sur le territoire de chacune de ces Républiques.

Le fait est qu'après avoir, début août, embouché les trompettes de la défense de la Géorgie face à ce qu'ils présentaient comme l'agression russe, les États européens se trouvent bien embarrassés par le conflit. L'attaque géorgienne en Ossétie du Sud, répondant au nom de code significatif de « Champ rasé », ne suscite désormais plus un concert de soutiens unanimes et les dirigeants ouest-européens, Sarkozy inclus, n'attendent qu'un délai formel pour reprendre les discussions sur le partenariat économique, autrement dit essentiellement les achats de gaz au profit de Gaz de France-Suez, de l'italien ENI et de l'allemand E-on.

Mais les raisons réelles du déclenchement du conflit, par Géorgie interposée, demeurent. La politique des États-Unis, depuis 1991, est d'élargir leur zone d'influence, en s'appuyant au besoin sur d'anciens États soviétiques voulant prendre leurs distances d'avec Moscou. C'est ce qui s'est produit en Géorgie, où les États-Unis et leurs alliés ont livré depuis des années des armements et aides diverses au régime de Tbilissi, et semble-t-il une assistance concrète dans le récent conflit.

Vis-à-vis de cette politique du plus puissant des impérialismes, l'attitude des États européens varie du soutien ouvert, comme dans le cas de la Grande-Bretagne, au sursis plus hésitant de l'Allemagne, de l'Italie ou de la France, désireux tout à la fois de sauvegarder leurs bonnes relations commerciales avec la Russie, et de donner satisfaction à la fraction atlantiste de leur population. Jusqu'au jour où leurs prétentions à la fermeté sombrent dans le ridicule. Et où les gesticulations d'un président de l'Union européenne, en place pour six mois, semblent bien dérisoires.

Viviane LAFONT

• Espagne

Les quelques promesses de Zapatero ont fait long feu

En Espagne, le président du gouvernement socialiste José Luis Zapatero avait annoncé qu'il préciserait au retour des vacances des mesures destinées à faire face aux difficultés économiques liées aux répercussions de la crise financière internationale dans son pays. C'est chose faite, en partie du moins car d'autres mesures vont suivre. D'ores et déjà, l'orientation est claire : c'est aux travailleurs, aux retraités, aux chômeurs que Zapatero demandera de faire des sacrifices.

Oubliées les quelques promesses faites par Zapatero avant les élections de mars 2008. Il avait promis que le salaire minimum,

fixé alors à 600 euros brut serait augmenté progressivement jusqu'à 800 euros brut d'ici 2012. Son ministre de l'Économie Pedro Solbes vient d'annoncer un ralentissement du rythme de l'augmentation. 800 euros en 2012 c'était déjà dérisoire, dans un pays où les prix des produits courants n'ont cessé d'augmen-

ter et où le coût de la vie est pratiquement aussi élevé qu'en France. Mais la stagnation décidée va se traduire par un appauvrissement de nombreuses familles de travailleurs, des petites gens, des chômeurs, des retraités et des pensionnés.

Le gouvernement voudrait relativiser la gravité de sa mesure en expliquant que les salariés qui touchent le salaire minimum sont proportionnellement moins nombreux qu'en France. C'est vrai. Mais ce coup de frein aura des conséquences à tous les niveaux.

D'une part c'est un encouragement à un blocage plus général des salaires, actuellement trop bas pour des millions de travailleurs. Et d'autre part le salaire minimum sert de référence pour le calcul de nombreuses indemnités, pensions et allocations, et leur blocage de fait dans les mois à venir aura des conséquences d'autant plus graves que le chômage s'accroît à cause de la crise dans le secteur du bâtiment et de la construction.

Beaucoup de travailleurs expriment leur inquiétude et leur mécontentement devant la politique sociale du gouvernement. Mais beaucoup se sentent désarmés face à la politique des deux

principales centrales syndicales, les Commissions Ouvrières et l'UGT (Union Générale des Travailleurs) qui depuis des années organisent... la résignation. C'est ainsi que leurs dirigeants viennent de réagir à l'annonce faite par Pedro Solbes en se disant « soulagés » que l'objectif de 800 euros en 2012 n'ait pas été remis en cause, et en réclamant que le rythme du « ralentissement » de l'augmentation soit... négocié ! Voilà qui ne risque pas d'effrayer les responsables du Parti Socialiste (le PSOE), ni le patronat qui réclame depuis des mois des mesures d'austérité afin de faire face à la crise économique.

Il faut espérer que le mécontentement débouche sur des luttes. Car en Espagne comme en France, le monde du travail et l'ensemble des classes populaires ont besoin d'une augmentation générale des salaires, des retraites et des diverses allocations. Et si l'on prenait ne serait-ce qu'une petite partie des profits gigantesques accumulés grâce au boom de l'immobilier, c'est tout le monde du travail qui pourrait vivre décemment.

Henriette MAUTHEY



Travailleurs de Seat à Barcelone.

• Excuses de l'Italie à la Libye

Berlusconi à l'aide des capitalistes italiens

En visite le 30 août en Libye, le Premier ministre italien Berlusconi a signé un accord qui selon lui « équivaut à une reconnaissance totale et morale des dégâts infligés par l'Italie à la Libye pendant l'époque coloniale ».

Il s'est adressé à ses hôtes pour « exprimer, au nom du peuple italien, notre regret et nos excuses pour les blessures profondes que nous vous avons causées ». Il est prévu des campagnes d'élimination des mines enfouies par l'armée italienne sur le sol libyen à l'époque coloniale, de 1911 à 1943, et l'octroi de pensions d'indemnisation aux victimes.

Pour faire bonne figure, Berlusconi a rapporté une statue dérobée par des archéologues italiens en 1911. Et il a salué le fils d'Omar Mokhtar, dirigeant de la résistance nationaliste contre le colonialisme italien, pendu en public sur ordre de Mussolini en 1931.

Mais Berlusconi a aussi déclaré crûment : « L'accord nous permettra d'avoir moins de clandestins et plus de gaz et de pétrole libyen qui est d'une excellente qua-

lité. » Il ne s'est donc pas subitement transformé en défenseur des peuples : ses gestes en faveur de la Libye sont un élément d'un marchandage.

Il ne coûte rien aux capitalistes de reconnaître, bien après coup, que le colonialisme italien n'existe plus en Libye, qui est indépendante depuis 1951 ! Cela peut même leur rapporter gros, d'autant que depuis l'arrivée de Kadhafi au pouvoir, en 1969, l'État libyen a de la ressource puisqu'il récupère une partie de la rente pétrolière, au lieu d'en laisser la quasi-totalité aux compagnies pétrolières des pays riches, comme c'était le cas auparavant.

L'accord avec l'Italie prévoit effectivement plusieurs projets en Libye tels que la construction d'une autoroute côtière de la frontière tunisienne à la frontière égyptienne, et d'un « très grand nombre » de logements. Berlusconi a cité le chiffre de 200 millions de dollars par an d'investissements italiens en Libye sur une période de 25 ans. L'« aide » à la Libye serait ainsi surtout une aide... aux industriels italiens.

L'autre point du marchandage concerne l'immigration. Des

patrouilles maritimes mixtes italo-libyennes feront la chasse aux travailleurs africains qui tentent de gagner clandestinement l'Europe. Berlusconi de même que Sarkozy contraignent une partie de la classe ouvrière immigrée à la clandestinité et se font fort d'obtenir des pays africains qu'ils fassent eux-mêmes la police à l'encontre des émigrants. Cela rendra encore plus difficile, et surtout plus meurtrière, la traversée de la Méditerranée, mais nombre de migrants ne renonceraient pas, car ils n'ont pas le choix. L'impérialisme, qu'il soit français ou italien, aggrave la misère en Afrique, provoquant un besoin irrésistible de partir chez toute une partie de la jeunesse.

Kadhafi interne déjà dans des camps des travailleurs africains en route vers l'Europe, avant de les renvoyer dans leur pays. Et il se plie un peu plus à la demande des États européens, dont Berlusconi s'est fait le représentant, pour faire encore plus la chasse à ceux qui, désespérés, tentent de fuir la misère.

Jean SANDAY

• Allemagne

Un « test de naturalisation » imbécile

Depuis le 1^{er} septembre en Allemagne, tout étranger désirant obtenir la nationalité allemande doit passer un « test de naturalisation » avant d'entamer des démarches longues et coûteuses. Il se déroule pendant une heure, durant laquelle le candidat doit répondre correctement à au moins 17 questions sur 34. Ces 34 questions sont elles-mêmes choisies au hasard parmi une liste de 300 questions concoctées par des « experts »... et tellement laborieuses ou tordues que peu d'Allemands de souche arrivent eux-mêmes à la bonne réponse ! Par exemple, ils devraient répondre aux questions suivantes :

- Quel droit fondamental garantit la Constitution : la

liberté de pensée, de se détendre, du travail, de se loger ? (la réalité pousserait à répondre : aucun !)

- Quand a eu lieu la période dite du miracle économique : les années 1940, 1950, 1970, 1980 ?

- En quelle année a été fondée la RDA : 1947, 1949, 1953, 1956 ? (on se demande à quoi sert cette question, mais il faut répondre 1949 !)

Une équipe de la télévision nationale, la ZDF, s'est amusée à interroger des passants dans une rue de Berlin. Résultat, presque tout le monde est recalé ! Il en serait probablement de même pour les politiciens imbéciles qui ont voulu ce test.

Eric TOLIAN

• Renault

Le plan Ghosn, un gigantesque hold-up

Mardi 9 septembre, le PDG Carlos Ghosn a réuni le Comité central d'entreprise de Renault pour annoncer officiellement son plan de milliers de suppressions d'emplois.

La vraie raison de ce plan figure noir sur blanc dans le document proposé au CE : il faut « atteindre une marge opérationnelle de 6 % ». Selon Ghosn, il faut arriver à un dividende de 4,5 euros par action à l'horizon 2009, alors qu'il n'était que d'un euro en 2001. Bref, il faut protéger la bourse des actionnaires, et tant pis pour les travailleurs qui se retrouveront à la porte !

Bien sûr, tout n'est pas dit tout à fait aussi crûment. Le message, abondamment relayé par les médias, est le suivant : « L'automobile va mal ; Renault va mal ; si on veut préserver l'avenir de l'entreprise, les salariés doivent être mis à contribution. »

Un petit coup de chantage – « Il faut savoir être responsable pour éviter une fermeture d'usine » – et un gros coup de massue : il y aura 4 000 suppressions d'emplois d'ici fin avril 2009, essentiellement parmi les travailleurs des bureaux, les techniciens, les ingénieurs, ceux que les patrons désignent comme une « main-d'œuvre de

structure ». Mais il y aura aussi une ligne de production fermée à Sandouville, près du Havre.

Les « mesures d'accompagnement » font partie du discours classique : aide au projet professionnel, comme une création d'entreprise ; départ en retraite, mais avec l'indemnité « normale », rien de très attirant pour des travailleurs âgés, fatigués ou malades, qui aspirent à un plan de préretraite avantageux ; et de toute façon ceux qui sont en production, ne seront pas « dans le périmètre du plan ».

Tout cela est bien sûr annoncé au « volontariat ». Il fallait oser se payer la tête des travailleurs à ce point ! Sans compter qu'outre les embauchés Renault en contrat à durée indéterminée, seuls concernés par le plan, des centaines de travailleurs intérimaires ou prestataires se retrouvent déjà ou vont se retrouver dehors. Le chiffre de 4 000 suppressions de postes n'est donc qu'un mensonge de plus.

Ghosn l'a dit lui-même : « Renault a 7 milliards d'euros



en caisse. » Sur les six premiers mois de 2008, ses bénéfices, en hausse de 21 %, se montent à 1,5 milliard d'euros. Ce plan, refusé à l'unanimité le 9 septembre par tous les syndicats du groupe, n'est donc qu'un gigantesque hold-up, la confiscation au profit des actionnaires de tout ce qui a été créé par le tra-

vail des dizaines de milliers de salariés de l'entreprise. Ils ont toutes les raisons de protester lors de la journée de grève prévue le 11 septembre. Mais ils ont surtout le nombre pour résister à cette offensive et refuser de payer pour enrichir des parasites.

Correspondant LO

• Chantiers navals de Saint-Nazaire

Sarkozy offre le cinéma gratuit

Ces deux dernières années, on a assisté à une valse de ventes-rachats des Chantiers navals de Saint-Nazaire. Des milliards ont tourné au-dessus des têtes : Alstom, groupe français, a vendu le chantier pour une bouchée de pain au groupe norvégien Aker, qui s'est rapidement séparé de sa branche navale (une quinzaine de chantiers dans le monde), que vient de racheter le groupe coréen STX. Tout cela en quelques mois !

Et voilà que Sarkozy rentre dans la danse, jouant le sauveur de la navale avec l'annonce que l'État français participera à hauteur de 9 % au capital du chantier de Saint-Nazaire, ce qui serait censé lui donner une minorité de blocage.

Vendredi 5 septembre, c'était donc le branle-bas de combat à Saint-Nazaire pour la venue de Sarkozy en compagnie du patron de STX. Il s'agissait de rassurer tout le monde, mais avec tout de même des dizaines de camions de CRS encerclant le site. Si l'on ajoute à cela les plaques d'égout soudées, des chiens renifleurs, des démi-

neurs à foison, des robocops fusil à l'épaule, cela ressemblait fort à une occupation militaire.

C'est sur le *Fantasia*, paquebot en finition, que s'est tenu le clou du spectacle, le discours télévisé de Sarkozy. Là, il y avait beaucoup plus de CRS et de personnes de la sécurité que d'ouvriers qui, sidérés, ont dû ouvrir leurs coffres à outils et remiser leurs sandwiches dans leurs poches de bleu.

Alors que d'habitude le travail se fait dans la saleté, la poussière, dans les pires conditions et les uns sur les autres, pour l'occasion le grand nettoyage avait été fait. Le chantier n'avait

jamais été aussi propre. Pour la photo, rien ne devait blesser le regard du président, et surtout pas les urinoirs provisoires, pas très élégants.

Pour ce grand spectacle, la direction s'était démenée, recherchant, en plus des curieux, des « volontaires » désignés d'office pour remplir les gradins et la scène. Ils étaient encadrés par tout le gratin des Chantiers et par une myriade de policiers en civil, prêts à intervenir au premier écart verbal. C'est donc un public capturé, plus que captivé, qui a dû subir une bonne heure d'attente debout avant la messe présidentielle.

Sarkozy a ainsi pu faire son numéro, annonçant un « engagement majeur » de sa part pour la sauvegarde du chantier naval de Saint-Nazaire. Il a évoqué un éventuel rapprochement entre le chantier civil nazairien et les

chantiers militaires de la DCNS. Il fera pour la navale, a-t-il dit, comme il a fait « pour sauver Alstom il y a quelques années ». Si c'est cela, les travailleurs ont des raisons d'être inquiets car, si Alstom s'est alors renfloué, c'est à coup de milliards d'aides de l'État, après avoir licencié des milliers de travailleurs ! Et la récente fermeture du site d'Arcelor-Mittal à Gandrange, malgré les engagements de Sarkozy, permet de mesurer ce que valent ces derniers.

Les quelque 300 manifestants présents sur le terre-plein de Penhoët face aux Chantiers, qui avaient répondu à l'appel de la CGT malgré la tempête et la pluie diluvienne, étaient contents d'avoir pu dire ce qu'ils pensent de la politique antiouvrière de Sarkozy et de ses promesses qui ne coûtent pas cher !

Correspondant LO

Arena condamné pour licenciements abusifs

Le groupe Arena, fabricant de maillots de bain, vient d'être condamné à verser 50 000 euros de dommages et intérêts à 96 anciennes salariées qui ont porté plainte pour licenciement abusif. En mars 2007 en effet Arena avait fermé son usine de Libourne, en Gironde, et supprimé 169 emplois, en prétextant que le coût de la main-d'œuvre était trop élevé.

Les prud'hommes ont jugé qu'il s'agissait « d'une opération purement financière » et que « le transfert d'activité dans des pays à protection salariale et sociale inférieure aux normes françaises (...) ne saurait constituer un motif économique de licenciement suffisant ».

Effectivement, comme presque toujours dans ce cas-là, la motivation de la firme était d'augmenter les bénéfices de ses actionnaires en faisant faire le travail en Chine et en Tunisie, et elle a réussi, selon ses propres déclarations, à économiser 0,64 euro par maillot de bain. Les avocats des travailleuses ont calculé leur demande de dommages et intérêts sur la base des gains réalisés par Arena en une année grâce à la délocalisation en Chine. Le tribunal des prud'hommes les a suivis et a accordé à chacune des plaignantes l'équivalent de 35 mois de salaire. Un tiers des licenciées n'avaient pas attaqué leur ancien patron, mais cela pourrait leur donner des idées.

Arena doit donc sortir 4,8 millions d'euros. L'entreprise, une multinationale qui se vante de sponsoriser les meilleurs nageurs dans le monde et d'être à la pointe des innovations, a de quoi faire face. Il est cependant probable qu'elle essaiera de trouver un moyen pour éviter de payer et qu'elle fera appel. Mais cette condamnation est un encouragement pour les travailleuses d'Arena et pour tous les travailleurs qui font les frais des mêmes pratiques et à qui on demande de se sacrifier pour les profits des actionnaires.

Sylvie MARÉCHAL

• France Télécom – Aubagne (Bouches-du-Rhône)

L'agence du centre-ville en grève

C'était trop beau, une agence de France Télécom en plein centre-ville d'Aubagne, à deux pas de chez soi. Un endroit où chacun pouvait régler ses problèmes de téléphone sans faire des kilomètres en voiture pour rejoindre les grandes surfaces. Et en plus une agence qui ne désemplit pas !

La direction de France Télécom a décidé de fermer cette agence en centre-ville, si pratique pour la population, et d'agrandir celle de la grande surface Auchan située à plusieurs kilomètres de là. Aux premières réserves des employés, la direction répondait que « les personnes âgées se débrouilleront pour prendre un taxi », ou même « on prend le risque de perdre des clients ».

Pour les employés de France Télécom, c'est à la fois une dégradation du service rendu au public et aussi une dégradation de leurs conditions de travail. Les journées dans la grande sur-

face se termineront à 21 heures au lieu de 19 heures actuellement et certains samedis et dimanches seront travaillés. En plus seuls deux employés seront mutés à Auchan, pour les autres ce serait l'inconnu.

Pour dire non à la fermeture de l'agence, les salariés de l'agence d'Aubagne se sont mis en grève depuis le 2 septembre et ont occupé l'agence sous l'œil de trois cadres et d'un huissier. La direction a obtenu par une injonction de justice l'évacuation des locaux pour entrave à la liberté de circulation des usagers. Pourtant aucun gréviste n'a jamais empêché un client d'entrer dans l'agence, et cela d'autant plus que le cadre responsable de l'agence s'était le plus souvent enfermé à l'intérieur. La vidéo qui filme en continu peut en faire état.

Depuis le vendredi 5 septembre, les salariés se sont installés à l'extérieur, devant l'agence, en continuant à s'adresser à la population qui signe volontiers la pétition. Ils en sont à près de



5 000 signatures.

L'affaire n'est pas terminée car de son côté, le maire PCF d'Aubagne veut conserver l'agence du centre-ville et refuse à France Télécom l'extension de l'agence du centre commercial d'Auchan.

De nombreux employés des différents secteurs de France Télécom de la région viennent

apporter leur soutien, rappelant les multitudes de mutations qui sont devenues leur lot. Pour l'un, sur huit ans de travail, quatre mutations, pour tel autre, une mutation par an, pour un autre des convocations mensuelles pour lui demander de prendre sa retraite. À cela s'ajoutent les mauvaises conditions de tra-

vail, la vente, la facturation qui ressemble à de l'arnaque, et que le journal *Que choisir ?* a dénoncée. Le malaise de l'ensemble des employés de France Télécom est réel et devant l'agence, du fait de cette grève, c'est un forum continuuel entre eux et les usagers.

Correspondant LO

• Thomson – Rennes

Profond ras-le-bol

Lundi 8 septembre, les travailleurs de Thomson Rennes ont eu la visite du nouveau PDG de Thomson France et de quelques-uns de ses lieutenants, qui ont été accueillis par un débrayage réunissant plus de 200 personnes. Ils ont ainsi pu mesurer le mécontentement que la direction a réussi à créer sur le centre depuis quelques mois.

En effet, depuis fin avril, des débrayages ont lieu quasi-

ment toutes les semaines dans les deux filiales rennaises du groupe Thomson. Le mouvement a commencé séparément, d'un côté pour s'opposer au report de trois mois des augmentations sous prétexte de résultats médiocres (alors que le PDG sortant partait avec une prime de 2,6 millions d'euros), de l'autre pour s'opposer à une augmentation du temps de travail.

Début juillet, alors qu'elle avait dû partiellement reculer dans ces deux conflits, la direc-

tion s'en est prise à l'un d'entre nous en le convoquant pour un entretien préalable à licenciement. Cela a surpris tout le monde et suscité une profonde indignation dans l'entreprise. Le mouvement de débrayage a alors repris et s'est unifié, tout le monde débrayant ensemble chaque semaine pendant tout l'été. La direction, surprise de notre réaction, a attendu trois semaines pour finalement licencier notre collègue le jour de son départ en congé début août.

Les débrayages hebdomadaires continuent depuis, car la direction ferme des services dans les deux filiales avec suppression de plusieurs dizaines de postes à la clé. Nous craignons bien sûr des licenciements, même si, dans l'une des filiales, la direction évite soigneusement d'en parler. Elle compte peut-être n'avoir recours qu'à des licenciements individuels. Et en licenciant notre collègue de façon aussi injuste, elle espérait peut-être casser le moral des travailleurs

et diminuer leur résistance à la mise en œuvre de ses sales coups.

C'est le contraire qu'elle a récolté. Le PDG a pu s'en rendre compte en nous voyant unis, salariés des deux filiales, débrayant ensemble, bien décidés à ne pas payer les pots cassés de sa politique. C'est un encouragement pour la suite. Un nouveau débrayage était déjà décidé pour le jeudi 11 septembre.

Correspondant LO

• Kemira – Pierre-Bénite (Rhône)

Arkema et Kemira jouent au ping-pong avec les travailleurs

En juin dernier, le groupe finlandais Kemira avait annoncé aux salariés de son site de Pierre-Bénite une réorganisation du travail se traduisant par le passage de 5x8 en 3x8, avec une perte de rémunération allant jusqu'à 500 euros, et plusieurs suppressions d'emplois.

Quelques mois auparavant, Arkema avait vendu une partie de l'usine de Pierre-Bénite à Kemira, avec le transfert des

salariés travaillant à ces productions : 24 ouvriers et techniciens au total, dont six intérimaires. À l'annonce de la réorganisation les concernant, ces salariés s'étaient immédiatement mis en grève. Kemira avait dû temporiser et s'était plus ou moins engagé à maintenir les rémunérations. Mais le 25 août, le groupe finlandais a annoncé, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, des mesures générales pour améliorer la « rentabilité » :

près de 1 000 emplois seraient supprimés sur environ 5 500 au niveau mondial.

À Pierre-Bénite, outre le passage en 3x8, Kemira veut supprimer la moitié des postes. Il met fin au contrat des six intérimaires et compte licencier trois salariés ex-Arkema. L'annonce a été faite immédiatement par la direction aux salariés concernés, y compris par téléphone à l'un d'eux, en vacances en Espagne !

La grève a été immédiate,

comme cela avait déjà été le cas en juin. Devant cette colère, Kemira a déclaré qu'Arkema n'avait « qu'à reprendre ses trois ex-salariés » licenciés. Deux jours après, Arkema s'est engagé à les reprendre sur Arkema France.

L'an dernier, Arkema s'était servi de Kemira pour son plan social. Cette année, il aide Kemira à réduire les effectifs. Alors le sentiment parmi les travailleurs est que les deux entreprises se rendent service

pour service et ne considèrent les salariés que comme une vulgaire marchandise.

Les grévistes, ayant obtenu partiellement satisfaction, ont arrêté la grève. Il n'empêche que les intérimaires restent sur le carreau et que les conditions de travail, déjà lamentables à Kemira, vont encore s'aggraver. Cette partie de ping-pong qu'Arkema et Kemira ont jouée avec les travailleurs est proprement inacceptable !

Correspondant LO

• La Poste

Toutes les raisons d'assurer la réussite du 23 septembre !

La simple annonce pour le 23 septembre d'une journée de grève et de manifestations contre le projet de privatisation de La Poste a montré que le gouvernement craignait par-dessus tout les réactions des 300 000 postiers, qui représentent une force potentielle considérable.

Tour à tour, le gouvernement a fait d'abord savoir que « rien n'était décidé et qu'il allait réfléchir à la proposition du directeur général de La Poste », Bailly. Comme si tout le scénario n'avait pas été concocté par le gouvernement, dont Bailly n'est que le mandant. D'ailleurs, Fillon a été obligé de le reconnaître, mais il a tenu à préciser que « la transformation du statut de La Poste devra totalement respecter le caractère public de l'entreprise, la poursuite et le renforcement de ses missions de service public et le statut des personnels ». Litanies reprises par la ministre de l'Économie,

Lagarde, lors d'une rencontre avec le dirigeant de la CGT Bernard Thibault lundi 8 septembre. Cette dernière a affirmé sans rire que « le gouvernement était déterminé à faire respecter des principes importants : le maintien d'un service public de qualité et le respect du statut du personnel ». Il s'agit d'une opération visant à essayer de prévenir les réactions des postiers, même si pour ce faire Lagarde et Fillon travestissent allègrement la vérité.

Car il y a des années que ce gouvernement, comme ceux qui l'ont précédé, a mis à mal « la qualité du service public » de

La Poste, en supprimant des dizaines de milliers d'emplois partout, dans tous les services, à travers tout le pays. Les dirigeants de La Poste, nommés par les gouvernements, ont transformé des milliers d'employés bénéficiant encore du statut de fonctionnaire en travailleurs itinérants au fur et à mesure des fermetures, que ce soient celles des centres de tri, des services financiers ou des bureaux de poste. Ils ont précarisé tous les emplois, en les payant moins, en embauchant uniquement, et depuis longtemps, du personnel en contrat de droit privé, qui sera bientôt la majorité des effectifs totaux de l'entreprise. Ils ont multiplié au passage les contrats précaires, les filiales, en bafouant de façon générale les droits de leurs salariés, n'hésitant pas à licencier,

comme n'importe quel patron, dans les filiales de La Poste. Ils ont aggravé les conditions de travail de tous. Le personnel est et a été la victime de cette politique, comme les millions d'utilisateurs particuliers. Et chacun sent qu'aujourd'hui, avec le projet de privatisation, il s'agit de franchir un pas de plus dans ce sens afin d'offrir La Poste aux appétits de quelques grands capitalistes.

Le ton patelin du gouvernement n'a qu'une raison : il craint que son projet ne soit la mesure de trop qui fasse éclater une réaction massive et déterminée du personnel. D'autant qu'il sait aussi que l'entrée en lutte de centaines de milliers de salariés, qui défieraient sa politique et celle des patrons, pourrait vite être contagieuse dans le contexte actuel, tant le

mécontentement s'est accumulé dans toute la classe ouvrière qui doit faire face aux mêmes attaques.

La force des salariés de La Poste, c'est leur nombre, c'est leur présence partout dans le pays en chair et en os dans les luttes de demain. La seule chose que gouvernement et patrons craignent, ce sont les grèves et les manifestations. C'est bien pourquoi, pour défendre leur avenir, leur emploi, leurs conditions de travail comme leurs salaires, les postiers ont tout intérêt à montrer au gouvernement qu'il a raison de s'inquiéter et à faire de la grève et des manifestations du 23 septembre la réussite la plus large.

Paul SOREL

• Poste Colbert - Marseille

Un facteur menacé de révocation

Serge Reynaud, militant de la CNT et facteur dans le centre-ville de Marseille, est menacé de révocation. La direction du courrier (DOCT) tente ainsi de se débarrasser d'un militant combatif qui est de toutes les grèves contre la dégradation des conditions de travail à La Poste et qui en dénonce les conséquences pour les usagers.

En mars 2008, les facteurs avaient fait grève contre le fait que le surcroît de travail dû à la distribution des plis électoraux n'était plus payé en heures supplémentaires.

En mai, ils se mettaient à nouveau en grève pendant trois semaines contre le projet *Facteur d'Avenir* que La Poste veut leur imposer. Ce projet prévoit des tournées modulables, le remplacement des facteurs absents seulement au bout de sept jours, le recours accru à des intérimaires peu – ou pas – formés. En cas d'absence du facteur titulaire, seul le courrier des usagers importants serait distribué.

Les facteurs se battaient aussi contre les milliers de suppressions de postes que La Poste impose chaque année pour augmenter sa rentabilité en vue de sa privatisation.

Lors des grèves, les postiers avaient multiplié les distribu-



tions de tracts, manifesté devant la direction qui refusait de les recevoir, fait des prises de parole.

C'est cette opposition que la direction n'a pas digérée. Elle a convoqué Serge Reynaud devant le conseil de discipline le 10 septembre en vue de sa révocation sous prétexte de « refus d'obéissance caractérisés récurrents, agressions verbales et agression physique à l'encontre de son supérieur hiérarchique,

dégradation volontaire de la porte d'accès à la direction, attitude dilatoire en cours d'enquête ». En fait, il avait pris la parole cinq minutes et, avec plus de cent manifestants, avait pénétré dans le sas d'entrée de la direction après plusieurs heures d'attente en plein soleil. En fait, la direction s'est choisi un bouc émissaire.

C'est cette répression pour imposer sa politique que les militants syndicaux, SUD,

CGT, CNT, ont dénoncé avec lui et devant soixante-dix personnes, lors de la conférence de presse organisée le 3 septembre devant la poste Colbert à Marseille.

Et en plus de la distribution de tracts et de pétitions, ils ont appelé à une manifestation de soutien devant la poste Colbert, mercredi 10 septembre à 14 h, jour de la convocation de Serge Reynaud.

Correspondant LO

• Ministère du Travail

Les employés ne sont pas des pions !

Mercredi 3 septembre, la divulgation du projet gouvernemental de créer un pôle statistique des ministères sociaux à Metz, avec 1 000 à 1 500 salariés, a fait l'effet d'un coup de tonnerre parmi les deux cents employés du service statistique du ministère du Travail. En effet, ceux-ci sont directement visés, à côté de ceux de l'Insee, dont le directeur s'est fait « démissionner » il y a quelques mois. Chacun mesure ce qu'il perdrait à un tel déménagement et cela fait lourd : conjoint qui ne peut pas suivre, maison achetée et restant à payer, enfants en bas âge ou dans des passes difficiles qu'il faut soutenir...

Employés, contractuels, titulaires, personnel de sociétés extérieures, cadres, tous risquent de faire les frais d'une telle restructuration, même si c'est de manière différente. Personne ou presque ne veut aller à Metz, chacun se demande comment ne pas partir.

Une loi sur la mobilité des fonctionnaires attend de passer à l'Assemblée. Elle prévoit trois propositions de mutation (valables ou bidon ?)... et la mise en disponibilité sans solde en cas de refus ! Dans ses grandes manœuvres de décentralisation, le gouvernement voudrait nous déplacer comme des pions ; nous ne nous laisserons pas faire.

Correspondant LO

• Air France

Et un vol de TGV !

Air France serait sur le point de s'associer au groupe Veolia pour faire circuler ses propres TGV, dans la perspective de l'ouverture à la concurrence, le 1^{er} janvier 2010, du trafic de passagers sur le réseau ferré (pour le fret, c'est déjà fait). Pour ne pas avouer crûment qu'il s'agit d'un nouveau cadeau que l'on s'apprête à faire aux capitaux privés, on nous dit, sans rire, que cette concurrence fera baisser les prix. Mais à qui fera-t-on croire qu'ajouter aux frais d'exploitation d'un TGV la redevance (le « péage ») qu'Air France et Veolia devront verser à RFF (Réseau ferré de France), et plus encore les bénéfices des actionnaires de ces deux groupes privés, réduira l'addition pour les voyageurs ?

Le nombre d'usagers des liaisons ferroviaires à grande vitesse ne cessant de croître, la perspective de s'approprier une part de ce gâteau (estimé à un milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel, selon un chiffre paru dans la presse) fait saliver certains groupes privés comme Veolia, Air France ou d'autres.

Veolia est déjà présent dans le secteur des trains de banlieue à Stockholm, à Boston et aura bientôt un train rapide en Allemagne. S'agissant d'Air France, la compagnie aérienne cherche à tirer des profits des déplacements

de passagers à l'intérieur de l'Hexagone. En effet, depuis des années, le volume du transport aérien intérieur a considérablement diminué au profit de déplacements en TGV, souvent aussi rapides qu'en avion, mais plus pratiques et moins polluants, sinon moins chers.

De ce fait, Air France a dû fermer nombre de ses dessertes intérieures. Mais cela n'empêche pas la compagnie de chercher à tirer profit de la situation... en prenant pied dans le secteur du rail. D'autant plus que l'État, via la SNCF et RFF, a pris à sa charge, sur des

financements publics, de déblayer le terrain aux profits privés. Car c'est bien l'État qui a voulu et mis en œuvre le développement des liaisons ferrées à grande vitesse.

C'est lui aussi qui a déjà été mis à contribution pour aider Air France à drainer par le rail une masse importante de passagers vers son « hub » (sa plaque tournante) de Roissy, grâce à la gare TGV spécialement construite à l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle. Cette liaison TGV a rabattu la clientèle des passagers aériens depuis différentes villes de province. Mais aussi depuis l'étranger, notamment avec le Thalys, un TGV qui circule entre la France, la Belgique, l'Allemagne et la Hollande, et qui dessert non seulement le « hub » d'Air France, mais celui de sa compagnie jumelle, KLM, à Schiphol, près d'Amsterdam, aux Pays-Bas !

S'agissant de l'ouverture du réseau ferré français à la concurrence privée, il ne serait pas question, selon RFF, d'autoriser tout de suite toutes les dessertes

(le « cabotage ») entre différentes villes. Il s'agirait d'autoriser dans un premier temps les liaisons entre Paris et d'autres capitales européennes. Mais quand une faille est ouverte, elle peut s'élargir très vite. Air France en sait quelque chose : il y a une dizaine d'années, quand le Premier ministre PS d'alors, Jospin, et son ministre des Transports du PCF, Gayssot, décidèrent de privatiser la compagnie aérienne, ils jurèrent qu'il ne s'agissait que de « laisser respirer le capital » en l'ouvrant au privé. Quelques années ont suffi pour que les capitaux privés prennent le contrôle de la compagnie.

Les mêmes, ou d'autres, se verraient bien prendre de grosses parts des bénéfices attendus du développement des liaisons ferroviaires rapides... maintenant que l'État a mis l'affaire sur de bons rails pour eux.

Pierre LAFFITTE

• Compagnies aériennes

Toutes ne vont pas mal, loin de là

En ce moment, les compagnies aériennes s'emploient à faire pleurer sur leur sort. Se présentant comme étranglées par le prix du kérosène, elles ont fortement augmenté leurs tarifs, tout en se répandant dans les médias sur leurs prétendues difficultés financières.

Pour certaines compagnies,

c'est sans doute vrai. Pour d'autres ce l'est moins. Mais, pour une compagnie comme Air France, c'est un mensonge éhonté. Et l'actualité de ces jours derniers le démontre amplement.

En effet, pour concurrencer la SNCF en lançant ses propres trains avec Veolia, Air France

devra commencer par acheter des rames de TGV, ce qui n'est évidemment pas donné.

Au même moment, on apprenait qu'Air France se préparait à acheter la compagnie aérienne autrichienne Austrian Airlines et qu'elle pourrait aussi reprendre 10 à 20 % du capital d'Alitalia.

Ce sont donc des milliards d'euros qu'Air France est prête à mettre tout de suite sur la table. Et après ça, elle voudrait faire croire à ses salariés qu'elle n'a pas les moyens d'augmenter leurs salaires !

Correspondant LO

• Goodyear-Amiens

Les travailleurs ne veulent pas des 4x8

Les syndicats CGT et Sud appellent les 2 500 ouvriers de l'usine Goodyear-Dunlop à une grève de 24 heures pour le mardi 16 septembre. Les salariés des entreprises sous-traitantes (Veolia et Norbert Dentressangle) ainsi que ceux de l'usine voisine de Valeo sont également invités à faire grève ou à débrayer.

Les travailleurs de Goodyear protestent contre la réorganisation du travail voulue par la direction (passage des équipes de 3x8 heures à 4x8 heures, c'est-à-dire deux jours de travail le matin, puis deux jours d'après-midi, deux jours de nuit et enfin deux jours de repos). Si la mesure est imposée à Goodyear, les autres patrons locaux l'impo-

seront eux aussi, comme l'a déjà annoncé le PDG de Valeo.

En un peu plus d'un an, cela sera la cinquième fois que les travailleurs du pneu d'Amiens feront grève. La direction tente pourtant par tous les moyens d'entamer leur détermination : annonce répétée de mille suppressions d'emplois si son plan n'est pas accepté ; campagne dans les médias sur les 400 premières lettres de licenciement qui attendraient sur le bureau de la direction ; assignations devant le tribunal des militants syndicaux sous divers prétextes ; etc. Mais rien n'y fait et la détermination des grévistes est toujours là.

Correspondant LO



Correspondant LO

• Trois ans après un accident mortel à Orly

Air France mis en examen pour défaut de sécurité

Après plus de trois ans d'enquête, d'auditions et d'expertises, un juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) vient de mettre en examen Air France pour l'accident qui avait entraîné la mort d'une hôtesse, tombée d'un « escabeau » (une passerelle de débarquement) sur les pistes d'Orly lors d'un atterrissage, le 1^{er} février 2005.

La justice annonce plusieurs chefs d'inculpation : avoir causé la mort de cette hôtesse par maladresse, négligence, imprudence, inattention, manquement aux règles de sécurité. Et pour préciser : ne pas avoir mis en place la sécurité de ses employés ; ne pas avoir appliqué la procédure de piste qui prévoit le guidage arrière de l'escabeau ; ne pas avoir prévu l'effectif suffisant sous l'avion après son atterrissage ; l'absence de procédure de transmission entre le personnel navigant et le personnel au sol concernant la fermeture de la porte par laquelle était tombée l'hôtesse ; la non-conformité réglementaire de l'escabeau...

Après le drame, Air France avait osé en rejeter la responsabilité sur un travailleur de piste, qu'elle avait ensuite licencié. Elle l'avait privé de son emploi après l'avoir présenté publiquement, dans la presse et au sein de l'entreprise, comme le principal responsable de cet accident mortel. Eh bien ce travailleur, que sa direction avait sacrifié comme un lampiste plutôt que d'assumer ses responsabilités, vient de gagner son procès en diffamation contre Air France !

On ne sait pas si la justice ira jusqu'à la condamnation d'Air France. Mais pour de nombreux travailleurs de la compagnie, aujourd'hui comme il y a trois ans, il n'y a pas de doute : c'est la direction et sa politique d'économies qui sont totalement responsables de la mort de cette hôtesse.

• SNCF – Paris-Montparnasse

Encore une caténaire arrachée...

Faute d'entretien et de personnel suffisants

Vendredi 5 septembre, un TGV a de nouveau arraché une caténaire à 2 km de l'entrée de la gare de Paris-Montparnasse.

Après un éclair impressionnant, lorsque le fil sous tension a touché les voitures, les voyageurs de cette rame TGV ont été évacués par l'ex-gare de la Petite Ceinture Ouest, fermée depuis des années. Tout le tronçon Montparnasse-Massy a été affecté par cet incident pendant toute la fin de journée. Certains TGV ont été arrêtés à Massy. Au total, 15 trains sont arrivés avec plusieurs heures de retard, 40 ont été retardés au départ et 20 000 voyageurs sont restés bloqués en gare de Montparnasse, dont certains en route pour Royan et l'université d'été de l'UMP... mais personne n'a évoqué de prise d'otages comme pendant les grèves.

Il faut dire que là, la responsabilité de la SNCF était patente. Avec Aubagne le 17 août, et Ambérieu (près de Lyon) le 1^{er} septembre, les incidents de caténaires se multiplient. Le captage du courant, par le frottement du pantographe (archet) sur un fil de contact, a toujours été une opération sensible. Pour pouvoir circuler à 300 km/h, sur les TGV le système est un peu différent de celui des trains classiques. Par exemple, la hauteur du fil de contact est moins grande, l'archet est moins large et de forme différente et, surtout, le raccordement des caténaires entre une voie classique et une voie TGV doit être précis. Cela nécessite donc un entretien particulier et une vérification régulière... que la SNCF ne fait plus aussi souvent que par le passé.

On compte 400 incidents de caténaires par an, et il a fallu attendre cette série de l'été, qui a affecté de grandes gares, pour que la SNCF décide enfin la vérification, non pas des 15 000 kilomètres de voies électrifiées, mais des seuls points sensibles. Les dirigeants de la SNCF parlent à la presse d'un mois pour faire le nécessaire mais en fait ils n'en savent rien car à force de réduire les effectifs, un tel délai a toutes les chances de ne pouvoir être respecté. Il y a seulement un peu plus de 2 000 « caténaristes » sur tout le territoire et il y a donc fort à parier que cette vérification se fera au détriment du travail sur le reste du réseau.

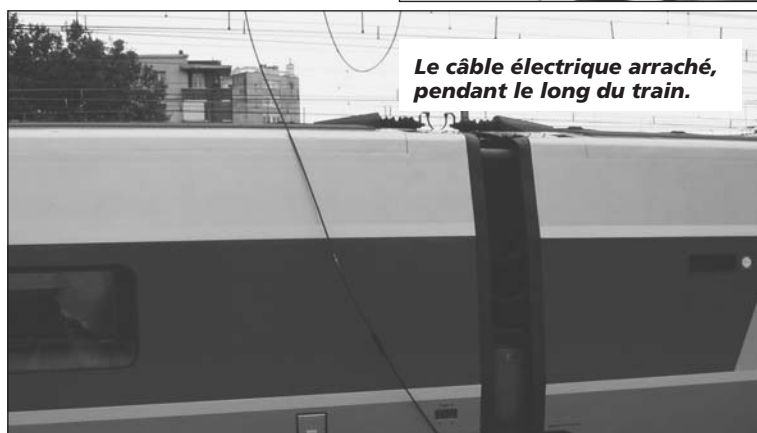
La direction de la SNCF parle un peu plus ouvertement

des problèmes de caténaires parce que la maintenance des lignes est à la charge de RFF, qui utilise cependant la SNCF comme prestataire de service. Cette dernière peut ainsi sous-entendre que, si l'entretien est insuffisant, c'est le fait de RFF !

Pourtant, le manque de cheminots dans les ateliers pour faire les réparations chaque fois que c'est nécessaire sur ces fameux pantographes et le



Pantographe et caténaire.



Le câble électrique arraché, pendant le long du train.

manque chronique de pièces de rechange expliquent aussi bon nombre d'incidents. La direction SNCF est beaucoup plus discrète sur sa politique de réduction des emplois et d'économies en matière d'entretien, qui font pourtant que sa responsabilité est entièrement engagée dans ces incidents à répétition.

Quant aux cheminots, ils

savent qu'à force de diminuer les effectifs pour baisser les coûts d'entretien sur tous les équipements de ligne, ou sur le matériel, la direction SNCF ne sacrifie pas seulement leurs conditions de travail. Elle brade également la sécurité et les conditions de transport des usagers.

Correspondant LO

• Région Alsace

Non aux économies sur le dos des cheminots et des usagers des TER

La direction de la SNCF et la Région Alsace envisagent de mettre en place des rames de trains régionaux, TER, sans la présence de contrôleurs. Ce n'est même pas une bonne nouvelle pour les éventuels resquilleurs, car les contrôleurs seraient remplacés par des équipes chargées d'effectuer des contrôles aléatoires. Mais c'est une mauvaise nouvelle pour tous les usagers car la présence humaine des contrôleurs est nécessaire pour faire face à d'éventuels problèmes de panne, réagir en cas d'incendie ou de malaise et pour ne pas laisser le conducteur seul résoudre tous les problèmes.

Les contrôleurs sont déterminés à ne pas laisser passer cette mesure. Ils envisagent également de poursuivre par la

grève si leur protestation ne suffit pas. Ce dispositif commencerait à se mettre en place à partir du mois de décembre pour la première phase du tram-train de Strasbourg en direction du piémont des Vosges, avant d'être développé sur d'autres lignes.

En matière d'économies sur les services publics, l'État a montré l'exemple depuis longtemps, à la SNCF en particulier, en supprimant des milliers de postes. Il se désengage de plus en plus sur le plan financier et laisse les collectivités locales se débrouiller, sans leur fournir les dotations suffisantes pour faire face aux dépenses.

La Région Alsace, qui quant à elle fait du zèle en la matière, avait déjà organisé

• Région lyonnaise

Accidents de caténaires

Lundi 1^{er} septembre, deux caténaires rompues ont sérieusement perturbé la circulation des trains dans l'agglomération lyonnaise.

Une première rupture de caténaire a eu lieu à La Valbonne, sur la ligne Lyon-Ambérieu, qui a déjà connu bien des déboires et qui a ainsi été privée de trains de 3 heures à 7 heures. Les cars de remplacement mis en place étaient bien incapables de transporter les 10 000 usagers quotidiens. La deuxième rupture était à Lyon-Guillotière, avec des incidences sur les lignes de Saint-Étienne, Valence et Grenoble. Là encore, les usagers ont été obligés

d'attendre la fin des réparations à 13 heures, entassés dans la gare de la Part-Dieu.

La SNCF invoque, comme cause possible, les variations brutales de température et le vent, ou un train dont le pantographe abîmé aurait endommagé les câbles. Toutes ces causes sont plausibles. Mais si le matériel était moins usé ou mieux entretenu, ces accidents seraient beaucoup moins fréquents. La multiplication des ruptures de caténaires, et des autres pannes, ressemble surtout à une conséquence de la politique d'économies de la SNCF en matière de maintenance.

Correspondant LO

l'augmentation du trafic des TER sur la ligne Strasbourg-Bâle sans prévoir ni le matériel, ni le personnel suffisants. Cette ligne, qui traverse l'Alsace, est très fréquentée. Des milliers de salariés l'utilisent pour se rendre à leur travail. La SNCF a fini par expliquer qu'il fallait accepter des retards un peu plus longs et un peu plus fréquents, la rançon du progrès en quelque sorte !

Pour faire accepter aux cheminots la disparition des contrôleurs, le Conseil régional d'Alsace brandit la menace de l'ouverture à la concurrence en 2010, qui permettrait de faire appel à des entreprises privées. Mais elle oublie de dire que les chemins de fer suisses ont expérimenté une méthode semblable et se sont heurtés au

mécontentement de la population et des employés. De leur côté, des régions comme celle de Midi-Pyrénées ont des conventions avec la SNCF qui prévoient le maintien de ces agents.

Les contrôleurs, eux, ont décidé de ne pas se laisser faire, de le faire savoir largement et de dénoncer la dégradation du transport que cela va représenter. Ainsi, des cheminots de la CGT sont allés à la rencontre des voyageurs depuis le mois d'août dans différentes gares alsaciennes. Ils ont fait signer des pétitions qui ont rencontré un grand succès.

Ils ont raison de dire « non » à ces suppressions d'emplois.

Correspondant LO

Discussions sur l'abandon de l'étiquette communiste

De toute façon, le communisme vivra !



À quatre mois du 34^e congrès du Parti Communiste Français, les « contributions » fleurissent dans les pages du journal *l'Humanité* sur l'avenir du parti : la question de la transformation du PCF y est largement débattue, et en particulier celle de la référence au communisme. Nombreux sont ceux, parmi les militants et sympathisants du PCF, qui craignent que leur parti cesse de se réclamer du communisme.

Ils ont raison de s'inquiéter. L'abandon de la référence au communisme serait effectivement un recul. Le simple fait qu'il existe des dizaines de milliers de militants se réclamant du communisme était jusque-là porteur de l'idée que le capitalisme n'est pas le seul avenir pour l'humanité, qu'une autre société est possible.

Aujourd'hui le Parti Communiste Français regroupe encore des milliers de militants dans les quartiers et dans les entreprises. N'en déplaise aux journalistes qui le présentent comme enterré, ce parti n'est pas mort, comme en témoigne l'affluence habituelle à la fête de *l'Humanité*. Mais bien des militants sont démoralisés, ne voient pas où va leur parti ni quoi faire à l'avenir, et se détournent de la politique. Cet abandon et ce découragement constituent un recul car, dans les cités populaires, ceux qui défendent les idées de classe se font rares, et la place est libre pour les partisans d'idées réactionnaires, militants d'extrême droite, militants religieux intégristes et autres.

Aussi est-il bon que de nombreux militants du PCF s'opposent à ce que leur parti abandonne toute référence

au communisme. Mais tout le problème est de savoir ce qu'on met derrière le mot communisme, de savoir aussi ce qu'on critique dans la politique actuelle du PCF. Critique-t-on la politique menée sous la direction de Marie-George Buffet ? Critique-t-on la participation au gouvernement de Jospin en 1997 ? Ou la précédente participation à celui de Mitterrand en 1981, alors que le PCF, sous la direction de Marchais, enregistrait déjà une baisse, non seulement de son influence électorale mais aussi de son audience dans les milieux populaires ?

En fait, cela fait bien longtemps que le Parti Communiste Français a abandonné les idées véritablement communistes. On pourrait remonter ainsi bien plus loin en arrière pour trouver des illustrations d'une politique qui, à part l'étiquette, n'avait pas grand-chose de commun avec ce que voulaient les fondateurs du Parti Communiste. Celui-ci à sa naissance, en 1920, ne se fixait pas seulement comme objectif d'être un parti de lutte de classe, comme une bonne partie de ses militants voudraient qu'il le redevienne. Il voulait devenir un instrument de la révolution socialiste et, pour par-

venir à cet avenir socialiste, il ne comptait pas sur les voies parlementaires.

Le Parti Communiste d'alors faisait sien le programme de Marx, qui proclamait la nécessité pour la classe ouvrière de « s'ériger par une révolution en classe dominante ».

« *Le pouvoir politique, à proprement parler, est le pouvoir organisé d'une classe pour l'oppression d'une autre. Si le prolétariat, dans sa lutte contre la bourgeoisie, se constitue forcément en classe, s'il s'érige par une révolution en classe dominante et, comme classe dominante, détruit par la violence l'ancien régime de production, il détruit, en même temps que ce régime de production, les conditions de l'antagonisme des classes, il détruit les classes en général et, par là même, sa propre domination comme classe. À la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classes, surgit une association où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous.* » Voilà ce qu'écrivait Marx dans son programme, le *Manifeste du Parti Communiste*. Serait-ce dépassé, comme l'affirment aujourd'hui nombre de membres du PCF ?

Nous pensons que la condamnation du capitalisme que formulaient Marx et Engels, tout comme les tâches qu'ils fixaient à la classe ouvrière, sont au contraire toujours d'actualité.

L'organisation capitaliste de la société ne peut amener l'humanité qu'à plus de barbarie ; elle doit être remplacée par une organisation où l'économie sera mise au service de l'ensemble de l'humanité. C'est l'évolution capitaliste elle-même qui fait surgir la nécessité d'une transformation profonde, révolutionnaire, de la société, et qui donne toute leur actualité aux perspectives communistes. C'est pourquoi les idées vraiment communistes ne disparaîtraient pas, même si le PCF abandonnait cette étiquette. C'est le capitalisme qui amènera inéluctablement de nouvelles générations de jeunes et de travailleurs à s'en emparer.

Mais, dans le combat pour que renaisse un authentique mouvement communiste se donnant pour but cette transformation sociale, les militants communistes actuels du PCF peuvent jouer un rôle important. Ils le peuvent en renouant avec les idées qui étaient celles de leur parti à sa naissance.

Et ce que nous pouvons souhaiter, c'est que tous ceux, parmi ces militants, qui ne perdent pas courage, qui savent que le mouvement ouvrier a eu des hauts et des bas, et qui sont convaincus que le capitalisme ne peut pas être l'avenir de l'humanité, se fixent, comme nous, l'objectif de construire un parti véritablement communiste.

Aline RETESSE

Troupes françaises, hors d'Afghanistan !

Communiqué de Lutte Ouvrière

L'armée française est engagée depuis sept ans en Afghanistan, derrière l'armée américaine, dans une aventure militaire. En décidant d'y envoyer des effectifs supplémentaires, Sarkozy montre sa volonté de contribuer à l'intensification d'une guerre qui a fait des milliers de victimes afghanes et qui vient de montrer qu'elle pouvait aussi faire des victimes parmi les militaires français.

Sarkozy prétend que mener la guerre là-bas est une façon d'assurer la paix ici, en combattant sur le terrain la mouvance terroriste et réactionnaire des talibans. Mais les exactions des troupes impérialistes, leurs bavures, les bombardements faisant de nombreuses victimes civiles poussent, au contraire, vers les talibans tous ceux qui, dans la population afghane, n'acceptent pas l'occupation de leur pays.

Non seulement les puissances occidentales qui occupent l'Afghanistan n'ont en rien amélioré le sort de la population, mais elles protègent un régime corrompu, le règne des seigneurs de guerre. Un régime qui tolère, voire protège les formes archaïques d'oppression, y compris celles que les talibans ont imposées, à toute la société, notamment à l'égard des femmes.

L'armée française n'a rien à faire en Afghanistan, pas plus que les armées des autres puissances impérialistes coalisées. Elle doit être immédiatement retirée de ce pays.

C'est pour manifester cette exigence que Lutte Ouvrière participera à toutes les manifestations qui auront lieu le samedi 20 septembre pour le retrait des troupes impérialistes d'Afghanistan. Nous demandons à tous nos sympathisants d'y participer.

Pour Lutte Ouvrière
Arlette Laguiller
le 9 septembre 2008

MANIFESTATION

SAMEDI
20 SEPTEMBRE

À PARIS

14 h 30, place de la République